

OBJEKTIF MONDYAL
DEVLOPMAN TOUT BON



HAITI

**Cadre National Intégré de
Financement pour le Développement
Durable**

A. PAGE DE COUVERTURE

- 1. Nom du fonds** : Fonds commun ODD
- 2. Numéro de référence** MPTFO du projet :
- 3. Titre du programme conjoint** : « Face à la crise haïtienne: Une consultation nationale sur les priorités de réforme et les options de financement pour accélérer les ODD »
- 4. Titre abrégé** : Haïti ODD : Politiques et Options de financement
- 5. Pays et région** : Haïti, en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 6. Coordonnateur résident** :

Bruno Lemarquis
Coordonnateur résident et humanitaire, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies
Bruno.lemarquis@un.org

- 7. Programme commun des Nations Unies, point focal** :

Fernando Hiraldo
Représentant résident PNUD
Fernando.hiraldo@undp.org

- 8. Coordonnateur National** :

Patrick Boisvert
Ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

- 9. Le Programme commun, point focal pour le Gouvernement** :

Wilfrid Trénard
Directeur général Ministère de la Planification et de la Coopération externe, Port-au-Prince

- 10. Brève description** :

Ce projet aura pour but de soutenir Haïti à évaluer les options de financement pour la réalisation de la stratégie nationale pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), à formuler et à mettre en œuvre des plans d'action compréhensifs et, le cas échéant, à entreprendre des réformes politiques pour mobiliser ce financement de la manière la plus adéquate par rapport aux objectifs nationaux de la stratégie ODD.

Les scénarios identifiés pour la mobilisation de financement conduiront à leur tour, à une révision de la stratégie et des actuels, dans lesquels les options et les défis de financement n'ont pas encore été pris en compte.

Alors que la mise en œuvre du projet sera, du côté des Nations unies, codirigée par le PNUD et la CNUCED, l'ensemble de l'équipe de pays des Nations unies en Haïti, ainsi que les agences non-résidentes ayant un mandat ou une expertise particulièrement forte dans ce domaine, seront associés au projet et sous la direction du CR, en tant que partenaires de co-mise en œuvre ou en partageant leur expertise et les leçons apprises au niveau mondial et spécifique à Haïti. Le projet assurera une large consultation nationale pour définir les stratégies, les priorités et les objectifs, ainsi que des échanges réguliers avec d'autres partenaires clés du secteur privé, non gouvernemental ou financier, la Banque mondiale et les partenaires internationaux.

À la fin du projet, la poursuite de la mise à jour régulière de la stratégie sera pleinement institutionnalisée et les capacités à l'appui seront renforcées. Une solide capacité de suivi et d'évaluation coordonnée par le MPCE sera développée, en étroite association avec les Ministères de l'économie et des finances (MEF), du commerce et de l'industrie (MCI), de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), des affaires sociales et du travail (MAST) et d'autres, afin d'assurer conjointement ou ensemble une évaluation continue, suivie d'une mise à jour globale des diverses stratégies spécifiques de financement ainsi que de la contribution la plus complète possible de tous les financements mobilisés à la réalisation des ODD.

Le projet assurera une large consultation nationale pour définir les stratégies, les priorités et les objectifs, ainsi que des échanges réguliers avec d'autres partenaires clés : - nationaux du secteur privé, non gouvernemental ou financier, - et internationaux, les BMD (la Banque mondiale et Autres). À la fin du projet, la poursuite de la mise à jour régulière de la stratégie ainsi visée sera pleinement institutionnalisée avec renforcement de la possibilité d'entretenir cette mise à jour périodique. Une solide capacité de suivi et d'évaluation coordonnée par le MPCE sera développée, en étroite association avec les Ministères ci-dessus mentionnés (MEF, MCI, MARNDR, MAST) et autres, afin d'assurer une évaluation continue et conjointe suivie d'une mise à jour globale des stratégies spécifiques de financement ainsi que de la contribution la plus complète possible de tous les financements mobilisés à la réalisation des ODD.

10. Mots clés :

ODD ; Haïti ; stratégie ; politique ; la pauvreté ; consultation nationale ; financement du développement ; APD ; dette ; promotion des investissements ; transformation ; gestion des dépenses ; renforcement des capacités.

11. Aperçu du budget :

Contribution conjointe du Fonds ODD

TOTAL

900 000 USD

Co-financement PNUD (TRAC 2) 279 000 USD

1 179 000 USD

12. Calendrier :

Date de début Date de fin Durée (en mois)

01/06/2020 31/05/2022 24 mois

13. Marqueur de genre : 2

14. Organisations participantes des Nations unies (OPNU) et leurs partenaires :

Coordination nationale du projet : Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE);

Partenaires nationaux co-chefs de file : Ministères Économie et des Finances (MEF), du Commerce et de l'Industrie (MCI), Agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), Affaires sociales et du Travail (MAST), Intérieur et des collectivités territoriales (MICT), avec autant que possible les organisations et entités sous leur tutelle respective. Ainsi que, à un niveau moindre, d'autres ministères concernés par la stratégie ODD, avec des représentants d'autres concernés encore, provenant du secteur privé, du secteur financier, de la société civile et, du monde des affaires.

Co-chefs de file du projet pour les Nations unies: Le PNUD, la CNUCED ;

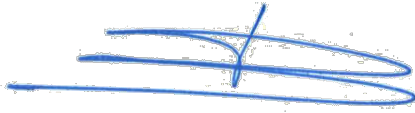
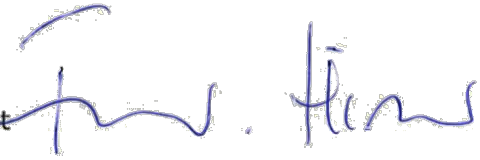



Agences contributrices : Les membres de l'équipe pays des Nations unies ;

Autres partenaires : BM (Banque mondiale), les partenaires financiers.



SIGNATURE PAGE



<p>Coordonateur résident</p> <p>Bruno Lemarquis RC/HC/DSRSG</p> 	<p>Autorité Nationale de Coordination</p> <p>Ministère de la Planification et de la Coopération externe</p>
<p>Organisation onusienne participante (lead/convening)</p> <p>PNUD Fernando Hiraldo Représentant Résident Port-au-Prince, Haiti</p> 	 <p>Michel Patrick Boisvert, Ministre de la Planification et de la Coopération externe a.i.</p>
<p>Organisation onusienne participante (co-lead/co-convening)</p> <p>CNUCED Paul Akiwumi Director, LDCs and Special Programmes Geneva</p> 	<p>Ministère de l'Économie et des Finances</p> 
<p>Participating UN Organizations (UNCT Member Agencies)</p> <p>Les agences des Nations unies participeront à ce projet en apportant leur expertise accumulée et les leçons apprises sur les sujets liés au financement des ODD, et en participant au processus de pilotage régulier de l'équipe de pays des Nations unies pour ce projet, sous la coordination du RC, assisté par les deux agences chefs de file et le RCO.</p> <p>Les agences des Nations unies peuvent également être invitées à assumer la responsabilité de la mise en œuvre des activités de projets spécifiques qui peuvent émerger au cours de la mise en œuvre du projet et pour lesquelles ces agences ont une expertise pertinente et particulièrement importante.</p>	<p>Michel Patrick Boisvert, Ministre de l'Économie et des Finances</p>

B. CADRE STRATÉGIQUE

1. Appel à Notes conceptuelles : Financement des ODD (2/2019) – Composante 1

2. Résultat du Programme : Financement supplémentaire exploité en vue d'accélérer la réalisation des ODD (Résultat 2 du Fonds conjoint pour les ODD)

3. Résultats et produits connexes du CDD :

3.1 Effets

- Résultat 1 : Réduction de la pauvreté
- Résultat 2 : Accès amélioré aux services de base
- Résultat 3 : L'égalité des sexes
- Résultat 4 : Résilience
- Résultat 5 : Gouvernance

3.2 Résultats

Résultat 1.2 : Augmentation de la Participation au Marché du travail (Emplois Décentés)

Résultat 1.5 : Couverture et efficacité accrues de la Protection sociale

Résultat 2.1 : Augmentation des crédits alloués aux secteurs sociaux dans le Budget national

Résultat 2.8 : Participation à l'enseignement supérieur (à tous les niveaux)

Résultat 2.9 : Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Résultat 3.5 : Degré et qualité supérieurs de la budgétisation tenant compte du genre

Résultat 4.2 : Augmentation de la couverture et de l'accès à l'énergie propre

Résultat 5.5 : Degré plus élevé de décentralisation des allocations budgétaires

4. Cibles des ODD directement prises en compte par le Programme commun

4.1 Liste des objectifs et cibles

Ce projet vise à renforcer la capacité d'Haïti à contribuer de manière considérable à la réalisation de l'Objectif 17 (et de ses cibles) et à en faciliter la réalisation en assurant la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de financement globale prenant en compte toutes les opportunités de financement possibles ; leurs forces et faiblesses respectives, et leur conformité optimale à tous les objectifs ou ceux sélectionnés des ODD.

Cibles précise de l'ODD 17 nécessitant une contribution par le biais de ce projet :

- ODD 17.3: Ressources supplémentaires mobilisées pour le développement
- ODD17.4 : Viabilité et allègement de la dette
- ODD 17.5: Promotion des investissements
- ODD 17.9: Appui international au renforcement des capacités
- ODD 17.11: Augmentation de la capacité d'exportation
- ODD 17.12: Amélioration de l'accès aux marchés sans droits et devis des PMA

4.2 Impact attendu des ODD

L'impact à court terme, à atteindre à la fin de ce projet de 2 ans, est la finalisation d'une stratégie de financement globale, avec le potentiel d'améliorer la disponibilité du financement (sans entraîner d'obligations et de conséquences insoutenables en retour) et donc d'augmenter la capacité d'atteindre les ODD à travers une stratégie nationale de priorisation des ODD mise à jour et objective.

Les critères et objectifs relatifs à l'efficacité du développement seront également un élément particulièrement important dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies de financement.

La mobilisation effective de ces ressources supplémentaires, et par conséquent la réalisation d'un impact sur les objectifs 1 à 16, devrait commencer à démontrer des résultats et des effets concrets juste avant – ou peu après - le projet de 24 mois en cours.

La mobilisation du financement, en termes d'accès accru au financement sera non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour - et à partir - des investisseurs du secteur privé et pour les citoyens en général afin de renforcer leur capacité à investir, et sera orientée de manière équilibrée à la fois vers les besoins fondamentaux et vers les ODD liés à la croissance durable.

Grâce à la contribution à ce dernier ensemble d'ODD, une capacité croissante à générer des emplois et des revenus décents ainsi que des recettes fiscales nationales, grâce à une activité économique en expansion, sera poursuivie et, par conséquent, constituera une contribution majeure à la réalisation de tous les ODD.

5. Objectif(s) pertinent (s) du cadre national des ODD

Outre l'objectif transversal et sous-jacent 17 (et avec lequel les objectifs et les résultats attendus de ce projet sont donc pleinement conformes, et en particulier en rapport avec les cibles susmentionnées), la stratégie nationale met un accent particulier sur les objectifs des besoins fondamentaux ; les objectifs de croissance et d'emploi ; l'objectif de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique ; et l'objectif de gouvernance. Onze des ODD ont été priorisés dans la stratégie nationale actuelle des ODD.

Les objectifs et les plans d'action de la Stratégie nationale peuvent toutefois faire l'objet de révisions à la suite des conclusions que ce projet atteindra en ce qui concerne les options liées à l'objectif 17 ; la formulation d'un scénario de financement faible, moyen et élevé, et l'évaluation ambitieuse mais en même temps réaliste des options de financement disponibles pour Haïti.

6. Bref aperçu de la Théorie du changement du programme commun

Une meilleure mobilisation de toutes les options de financement disponibles et une meilleure allocation et une dépense efficace des ressources financières pour des actions objectivement prioritaires à l'appui des ODD, étayées par un consensus national sur les choix faits et les réformes politiques recommandées et/ou entreprises, se traduiront par une réalisation plus efficace et accélérée des ODD poursuivis au titre de la stratégie nationale agréée des ODD.

7. Questions transfrontalières et / ou régionales

C. DESCRIPTION DU PROGRAMME COMMUN

1. Analyse de référence et de la situation

1.1 Énoncé du problème

Le chemin vers la pleine réalisation des ODD en Haïti, s'il réussit, sera long et son succès dépendra de multiples facteurs internes et externes. Mobiliser les financements nécessaires présente des défis et des complexités majeurs, d'autant plus dans le contexte de crise auquel le pays est actuellement confronté et en raison également de l'impact de cette crise sur les perspectives de financement futures.

La dépendance à l'égard des ressources extérieures pour financer le développement durable constitue une caractéristique cruciale d'Haïti. Les PMA en général ont progressé plus lentement -ou trop lentement- vers la réalisation des ODD, également par manque de financement ainsi que par le peu de progrès dans la transformation structurelle (et cette dernière a été impactée négativement par la première).

Identifier des options pour un tel financement de sa stratégie nationale de développement, à l'appui des cibles les plus ambitieuses possibles – mais réalistes – des ODD, et renforcer les capacités pour la mobilisation effective de ces sources, est ce dont Haïti a besoin et c'est ce dont il est question dans son projet.

Les complexités particulières pour Haïti à cet égard – et donc l'importance de ce projet – découlent de trois considérations et handicaps cruciaux :

Premièrement, l'environnement global du financement du développement est devenu encore plus restreint. La CNUCED a effectué un calcul selon lequel les besoins d'investissement des PMA pour atteindre les objectifs de développement durable s'élèvent à 120 milliards de dollars par an entre 2015 et 2030, un montant trois fois supérieur à ce qui est - ou a été - mobilisé ou fourni.

La dette totale des PMA a presque davantage doublé au cours des dix dernières années. Les entrées d'investissements étrangers directs vers les PMA ont subi au cours de la même période une contraction de 37%. Les partenaires de l'Aide Publique au Développement ont fourni en guise de contribution près de 50 milliards de dollars par rapport à l'objectif 17.2 de l'ODD en 2017. Tout cela a naturellement eu un impact majeur sur la capacité des PMA (et d'Haïti en particulier) à financer des stratégies ODD ambitieuses, d'autant plus que les progrès limités dans la transformation structurelle de leurs économies ne leur ont pas permis de corriger cette baisse du financement extérieur en se rabattant sur des revenus intérieurs supplémentaires (notamment fiscaux).

Deuxièmement, dans ce contexte de financement mondial qui se détériore, Haïti a été touché au cours de la dernière décennie encore plus que de nombreux autres PMA, pour de multiples raisons, notamment (mais pas seulement) son exposition à des catastrophes naturelles répétées et son statut d'île.

L'APD (en dollars constants de 2015) est passée de son sommet de 45% du revenu national brut atteint après 2010 au début de la dernière décennie à un peu plus de 10% du RNB aujourd'hui. La dette d'Haïti a ainsi rapidement bondi, passant d'un peu plus de 10% du PIB après le tremblement de terre à près de 35% du PIB aujourd'hui. Son stock actuel de dette extérieure place Haïti, à la mi-2019, dans la liste des PMA en situation ou à haut risque

de surendettement. Haïti n'a pas non plus réussi à faire des percées majeures dans la mobilisation des investissements étrangers directs. Ces investissements ont atteint en moyenne 150 millions de dollars par an en Haïti depuis 2010. Ceci par rapport au demi-milliard, milliards et deux milliards de dollars par an mobilisés respectivement par la Jamaïque, les Bahamas et la République Dominicaine. En ce qui concerne la mobilisation des ressources intérieures, la perception des recettes fiscales d'Haïti s'est constamment maintenue entre 12% et 14% du PIB, en raison du faible niveau de développement économique, de sa politique budgétaire régressive et des multiples complexités liées à la perception efficace et complète des impôts dus. En cela, il se classe comme le collecteur d'impôts le plus bas de la région. Il en résulte un déficit budgétaire constant, qui atteint désormais 3% du PIB. Selon certains analystes, le déficit de 2019 ne pourrait être limité jusqu'à présent que par une réduction de près de 20% des dépenses courantes et de près de 70% des dépenses d'investissement, réduisant ainsi davantage la portée déjà extrêmement limitée du budget national.

Les envois de fonds de la diaspora sont particulièrement importants dans le contexte haïtien, où ils représentent près d'un tiers du PIB. Toutefois, des mécanismes et des incitations sont nécessaires pour que – au moins une partie de ces envois de fonds – soient acheminés vers des investissements productifs.

Le troisième facteur qui complique l'environnement des ressources pour Haïti sont ses crises récurrentes, et en particulier le *peyi lòk* entre 2018-2019. L'activité d'exportation a connu une importante baisse. Les partenaires internationaux sont dans une position d'attente. Les incertitudes en matière de gouvernance ont empêché certains des plus grands partenaires internationaux tels que les Banques multilatérales ou régionales, qui ont besoin de garanties fiduciaires, d'engager des prêts. En raison de la crise, le PIB en 2019 a été négatif se situant entre 1 et 2%. En outre, les dernières prévisions de la Banque mondiale montrent également une estimation de croissance négative d'environ 2% inférieur pour 2020 et 2021. On estime maintenant que plus de 4 millions d'Haïtiens seront dépendants de l'aide d'urgence en 2020, un chiffre qui représente presque le double du chiffre d'avant la crise.

Les défis auxquels Haïti doit faire face sont donc de trois ordres :

- (a) Repenser, en tenant compte à la fois de la situation de base actuelle en ce qui concerne les ODD ainsi que de l'environnement interne et externe, la meilleure stratégie - y compris les réformes de politiques publiques indispensables et urgentes – pour la voie la plus rapide et de « Ne laisser personne derrière » vers la réalisation des ODD ;
- (b) Identifier les options pour répondre aux besoins de financement d'une telle stratégie et formuler le plan d'action pour mobiliser ce financement. Par conséquent, réexaminer la stratégie des ODD en fonction des options de financement évaluées – ambitieuses mais réalistes – et des scénarios alternatifs ; et
- (c) Mettre en œuvre une stratégie globale de consultation des personnes, de sorte que l'examen et la discussion des options présentées – et la prise de décisions éclairées à ce sujet – soient participatifs, transparents, pris en charge par le pays et soutenus par un consensus solide et donc un engagement fort à réaliser et à réussir. Dans le contexte actuel de crise non résolue, cette consultation nationale visant à saisir les préoccupations, les attentes et la vision d'avenir de la population est essentielle pour reconstruire le contrat social dont Haïti a besoin de toute urgence pour sortir de la crise récurrente et du mode de confrontation. (Cette reconstruction de la

cohésion sociale est également l'un des principaux objectifs stratégiques du Cadre Stratégique Intégré d'Haïti approuvé par les Principes de l'ONU en février 2020).

Comme le souligne le rapport de la CNUCED, les PMA doivent mieux gérer leur structure de financement et mettre en place les cadres institutionnels, lois et règlements nécessaires pour accorder toutes les sources potentielles de financement aux exigences et les plans nationaux.

Contribuer à la réalisation de ce dernier, et ainsi disposer d'une capacité soutenue de planification, de mobilisation et de suivi des entrées de ressources constitue un domaine supplémentaire d'appui de ce projet.

En tant que tel, le projet vise à avoir un impact au-delà de la formulation de la stratégie de financement, car il comprend également « un pas en arrière, mais aussi en avant » en encourageant et en soutenant également un vaste processus de réflexion sur les options de développement (à l'appui de la réalisation des ODD). Si ce processus aboutit, le projet aura également apporté une contribution majeure au renforcement de la cohésion sociale, à la résolution des conflits et à la reconstruction d'un sens plus fort du contrat social, ce dernier étant l'un des principaux objectifs stratégiques du cadre stratégique du système des Nations unies pour Haïti.

1.2 Les ODD et les cibles

La conception et la formulation de ce projet ont bénéficié dans une large mesure de la mise à jour (janvier 2020) de l'Analyse commune de Pays (ACP) en Haïti, qui vient d'être achevée, et qui constitue une contribution essentielle à un plan de travail pleinement intégré pour l'ensemble de la présence des Nations unies, y compris la mission du BINUH récemment créée. Il s'appuie sur les travaux approfondis entrepris par les groupes de travail sectoriels et multipartites, et sur leur travail très approfondi de collecte de données et d'analyse. (L'annexe VI du présent document de projet fournit un aperçu de la situation actuelle par rapport aux objectifs mondiaux des ODD, tel que présenté dans la mise à jour ci-dessus du BCP de janvier 2020).

Le Cadre stratégique intégré pour Haïti de février 2020, tel que demandé par le Conseil de sécurité, souligne en particulier l'importance et l'urgence pour Haïti de relever le défi du financement du développement, ainsi que les questions structurelles, politiques et de réforme auxquelles il convient donc de répondre. L'importante responsabilité assignée à la mission du BINUH, en termes de fonction de « bons offices » du SRSG, apporte une valeur ajoutée majeure à la capacité du Système des Nations unies en Haïti de plaider pour - et d'obtenir un engagement envers - ces impératifs de changement de politique et de réformes, et est donc particulièrement importante et opportune pour ce projet.

Les défis sont énormes. Les données sur la pauvreté fournissent probablement le meilleur indicateur direct et indirect. Environ 6 millions d'Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté. Ce chiffre n'est que légèrement meilleur qu'au début de ce millénaire, et ces progrès limités ont probablement été entièrement érodés par la crise actuelle. Haïti avait fixé l'objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030 et avec une pauvreté extrême à 3% seulement. Compte tenu de la croissance démographique, il faudrait que le pays croisse de 7% par an à partir de maintenant pour atteindre cet objectif. Depuis la formulation du Plan, la croissance a été légèrement supérieure à 1% les bonnes années, négative en 2019, et devrait probablement rester négative cette année et l'année prochaine et avec des perspectives de croissance très limitées plusieurs années après.

Sur ce seul critère de pauvreté, il faut conclure que les résultats prévus des stratégies de développement antérieures d'Haïti sont loin d'être atteintes. La stratégie doit être réévaluée ; la mise en œuvre des réformes prévues doit être accélérée ; des réformes supplémentaires doivent être envisagées ; les implications financières doivent être évaluées et un plan de financement réaliste doit être conçu et mis en œuvre.

En outre, on se rend de plus en plus compte qu'une action majeure est nécessaire pour améliorer substantiellement non seulement la mobilisation du financement, mais aussi, parallèlement, l'efficacité du financement et du développement, car les résultats passés à cet égard sont loin d'être positifs (et entraînent une « fatigue considérable des partenaires internationaux »).

Un exemple de la nécessité du lien étroit requis entre la stratégie, la planification et le financement concerne les stratégies de protection sociale et sur lesquelles la Banque mondiale a fait le constat suivant à la mi-2018 : « En 2014, plus de 20 programmes de filets de sécurité étaient actifs en Haïti, avec un financement total égal à 1,3 pour cent du PIB. Cependant, ces programmes ont été mis en œuvre par six ministères différents et ont été financés en grande partie par des ressources externes qui se sont taries depuis. En l'absence d'une stratégie globale ou d'un engagement fort du gouvernement, les dépenses de protection sociale ont chuté de façon spectaculaire, le financement extérieur ayant retrouvé ses niveaux d'avant 2010, qui sont modestes même par rapport aux normes des pays à faible revenu. [...] De plus, des études antérieures de la Banque mondiale ont montré que même lorsque le soutien extérieur était à son apogée, la combinaison des programmes de protection sociale était insuffisante pour répondre aux besoins de la population. [...] La détérioration du filet de sécurité sociale d'Haïti et sa vulnérabilité continue aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles soulignent l'urgence de renforcer les programmes de protection sociale et de concentrer les ressources limitées du pays sur les ménages pauvres et vulnérables ». ¹

Cet exemple souligne la double urgence et l'importance de la nécessité à la fois de revoir les stratégies, et de définir celle qui contribuera le mieux à la réalisation des ODD, mais aussi de lier cela de manière globale aux considérations de financement, à l'innovation et à la prospection active. (Le Plan d'action national sur la Protection et la Promotion sociales, qui vient d'être achevé, vise exactement à atteindre cet objectif, mais – en raison de la crise – dans un environnement budgétaire national qui se détériore considérablement, avec en tant que tel des options de financement considérablement réduites).

Ce projet est donc particulièrement opportun, et son accent multiforme sur la révision de la stratégie de développement, la réforme des politiques, le développement de la stratégie de financement et une consultation nationale pour les soutenir ; ceux-ci constituent peut-être la combinaison la plus appropriée pour relever ces défis et contribuer ainsi à la construction d'un nouveau Cadre national de partenariat entre les Partenaires du développement et Haïti, une exigence urgente et cruciale dans le contexte de crise actuelle. ²

Les perspectives à court terme d'Haïti réduisent considérablement et compromettent les options de développement, et ce à un moment où une voie de développement inclusive et durable est un impératif pour la résilience des Haïtiens et de leurs institutions et pour prévenir

¹ Dans le cadre de ce projet, l'attention sera toutefois portée sur la priorité donnée à la protection sociale dans la Stratégie ODD, compte tenu des fragilités et des vulnérabilités croissantes attendues dans l'avenir proche.

² Bien que le projet vise dès le départ une stratégie de financement globale (et une révision correspondante de la stratégie actuelle des ODD), il est possible – compte tenu des complexités probables – de se concentrer sur des options de financement spécifiques ou des domaines de dépenses spécifiques liés aux ODD, parallèlement à la poursuite de l'approche globale du projet.

la résurgence des conflits et de l'instabilité (et une nouvelle augmentation spectaculaire de la dépendance déjà élevée à l'aide). Au moment où la décennie d'action prend son envol, Haïti est en fait en danger de stagnation, ou pire, en ce qui concerne les multiples objectifs de développement.

Dans ce chapitre, l'accent a donc été mis en particulier sur les questions d'instabilité, de crise et de pauvreté, car celles-ci reflètent surtout des problèmes structurels plus profonds qui se traduisent également par l'absence de progrès dans plusieurs domaines des ODD.

Ce projet adopte une vision intégrée des ODD, en mettant l'accent sur la transformation économique et sur les besoins fondamentaux, et en mettant l'accent à moyen terme sur les objectifs de pauvreté (1.1; 1.3) ; les objectifs de nutrition (2.1; 2.3) ; les objectifs de croissance et d'emploi (8.2 ; 8.3 ; 8.6).

Dans son objectif de formulation de stratégie de financement, le projet se concentre donc particulièrement sur l'ODD 17 et plus particulièrement sur les objectifs 17.3 ; 17.4 ; 17.5 ; 17.9 ; 17.11 et 17.12 susmentionnés. Cependant, cette stratégie de mobilisation des fonds et le soutien à la redéfinition de la stratégie ODD (ou aux réformes nécessaires pour assurer l'impact), s'ils sont mis en œuvre avec succès, soutiendront – à long terme – la réalisation de tous les objectifs de 1 à 16.

Certains objectifs à court terme, dans des domaines également couverts par les précédents secteurs liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement, pourraient peut-être être atteints dans une certaine mesure grâce à une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques actuelles et à la reprogrammation des dividendes de l'épargne. (Dans ce domaine cependant, le projet se limitera à rassembler les travaux très approfondis entrepris par les agences des Nations unies et d'autres partenaires au cours des dernières années, et en ce qui concerne les questions spécifiques de gestion des dépenses des secteurs liés aux OMD/ODD).

L'impact le plus important sur la réalisation des ODD sera donc à moyen et à long terme, grâce à une mobilisation de fonds efficace et bien alignée. Et avec des conditions strictes fixées en vue de l'efficacité du financement, y compris la définition de critères objectifs de priorisation des dépenses ; adoptant le principe directeur de « ne laisser personne de côté, et d'abord ceux qui sont les plus éloignés » ; et reconnaissant la nécessité de prioriser une action globale pour jeter les bases d'une croissance soutenue et d'une meilleure mobilisation.

1.3 Cartographie des parties prenantes et groupes cibles

L'approche globale du projet, tant dans sa stratégie ODD que dans sa dimension de financement stratégique, ainsi que dans son accent sur la consultation nationale, nécessite une approche multipartite très large.

Tout d'abord, à la fois dans sa phase initiale et tout au long du processus de mise en œuvre du projet, le projet prendra systématiquement le pouls du public et assurera la rétroaction des citoyens sur la stratégie ODD proposée et les options de financement de la stratégie. Il est essentiel, compte tenu des réformes profondes, éventuellement douloureuses, nécessaires pour remédier aux déficiences structurelles et dans le contexte conflictuel des crises récurrentes auxquelles Haïti est confronté, que le projet contribue à l'émergence et à la consolidation d'une vision commune sur les objectifs futurs et sur la voie à suivre pour y parvenir.

Deuxièmement, la société civile devra jouer un rôle clé en étant, dans ce processus de projet et ce débat nécessaire, le pont vers l'ensemble des Haïtiens, afin que les nombreuses questions complexes sur la table puissent être présentées sous une forme compréhensible ; que des débats véritablement démocratiques et participatifs soient facilités sur les options disponibles ; et que les commentaires des citoyens non falsifiés soient canalisés dans le processus de conception de la stratégie.

Troisièmement, l'appropriation nationale aux niveaux décisionnels de la gouvernance doit être fortement présente tout au long du projet. Cela est particulièrement vrai pour les ministères clés impliqués dans les thèmes prioritaires des ODD que le projet abordera, et qui ont déjà été étroitement impliqués dans la conception et la formulation de ce projet.

Cette équipe centrale de prise de décision sera élargie au fur et à mesure de l'évolution du projet et s'articule autour du Ministère de la Planification et de la Coopération externe (également le principal architecte des ODD et des stratégies de développement, et, dans cette fonction, coordonne-et assure également les apports des ministères sectoriels chargés des questions liées aux ODD) ; du Ministère de l'Économie et des Finances ; ainsi que des Ministères de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie (tous deux chargés des ODD plus liés à la transformation économique et à la croissance) ; et du Ministère des Affaires sociales et du travail. En raison de sa responsabilité en matière de gouvernance locale, et donc de faciliter potentiellement les consultations ascendantes plus larges que le projet envisage ainsi que l'efficacité du développement des dépenses locales, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales fait également partie de ce groupe de pilotage initial du projet. (Plusieurs consultations ont déjà eu lieu avec ce groupe de représentants ministériels sur les questions prioritaires à traiter dans au titre de cette initiative CNIF (cadre national de financement intégré) au cours de la phase de conception de ce projet, y compris un atelier d'une journée auquel ont participé trente-cinq représentants ministériels à la fin janvier 2020).

Quatrièmement, une contribution essentielle à la mobilisation des ressources devra nécessairement venir des secteurs des affaires et des finances, mais dont la volonté, la capacité, les préoccupations et les hésitations à le faire doivent encore être évaluées plus loin. La priorisation des ODD et la stratégie de financement correspondante offriront de nouvelles opportunités d'investissement au secteur privé, et les incitations nécessaires devront être mises en place pour réaliser cet investissement. Cependant, le secteur privé doit également contribuer à l'accélération des ODD en veillant à ce que les investissements soient pleinement accordés aux ODD et conformes à une politique de promotion des investissements favorable à la réalisation des ODD. Pour ce faire, il faut créer un forum de discussion public-privé approprié, afin que les préoccupations et les attentes des deux parties puissent être présentées, définir les mécanismes et outils de pilotage, de réglementation et d'incitation appropriés et identifier les solutions favorables à tous. (Ce processus a déjà commencé par les consultations initiales avec les milieux d'affaires et financiers, par l'intermédiaire de leurs associations respectives, au cours de la phase de conception de ce projet).

Cinquièmement, un effort particulier sera entrepris pour sensibiliser les médias à cet important défi de financement des ODD et au lien intrinsèque entre les scénarios de financement et la formulation de la stratégie, les options et les choix politiques des ODD. Les médias ont en effet un rôle extrêmement important à jouer pour faire en sorte qu'un débat objectif et pleinement démocratique ait lieu autour de la prise de décision complexe et difficile qui sera nécessaire pour définir l'orientation de la réalisation des ODD (y compris les réformes essentielles), et les choix de financement qui y sont liés.

Sixièmement, bien que le projet ne se concentre pas sur l'examen des dépenses publiques, cet examen est particulièrement important pour la hiérarchisation – et la réaffectation éventuelle à des domaines plus prioritaires – des dépenses publiques actuelles

et futures. Aucune autre analyse ne sera entreprise à cet égard par le projet, car de nombreuses agences des Nations unies et BMD, dans le contexte budgétaire du secteur public continuellement contraint au cours des nombreuses dernières années, ont fait de ce sujet un sujet prioritaire de leur assistance technique passée, que ce soit dans les secteurs sociaux de la santé, de l'éducation, de l'eau, sanitaire et de l'énergie ou en ce qui concerne la budgétisation sensible au genre. Le projet ne fera donc pas double emploi avec les efforts déployés dans le passé, mais veillera plutôt à ce que cette évaluation collective (et ses conclusions) soient pleinement prises en compte dans l'approche globale de la formulation de la stratégie de financement.

La convocation régulière de l'Équipe pays en Haïti, sous la direction du RC, sera donc d'une importance majeure pour ce projet, en tant que forum inclusif pour un examen collectif par toutes les agences des Nations unies de l'avancement du projet et afin de mobiliser les contributions techniques supplémentaires des agences pour la poursuite de la fourniture avec succès par rapport aux objectifs du projet.

Septièmement, la dimension de l'APD étant particulièrement importante pour la stratégie de financement à court et à long terme d'Haïti, la participation de la communauté internationale à ces discussions stratégiques est particulièrement importante afin que les conclusions et recommandations du projet concernant la mobilisation de l'APD puissent également être reflétées dans le nouveau Cadre de partenariat, la communauté internationale reconnaissant - et s'engageant à soutenir davantage - la mise en œuvre des réformes et des actions nationales prioritaires en ce qui concerne la réalisation des ODD et leur financement.

Enfin, et également afin de faciliter un partenariat continu et croissant en vue du suivi des projets, une relation particulière est déjà ou sera - initiée avec un certain nombre de partenaires internationaux partageant un intérêt particulier pour ce que ce projet vise à réaliser : l'Union européenne, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Ils seront étroitement associés au processus de pilotage du projet, et les discussions se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet pour commencer à concevoir un suivi commun, à l'appui de la mise en œuvre des réformes cruciales requises et de la stratégie de financement, et afin d'atteindre les objectifs de mobilisation des ressources définis dans le cadre du projet actuel.

2. Stratégie du Programme

2.1. Stratégie globale

L'environnement de crise actuelle a clairement démontré le lien inhérent entre le développement socio-économique et la gouvernance, et en particulier comment le déficit démocratique et les lacunes actuelles de la gouvernance ont eu un impact négatif sur le développement socio-économique et la réalisation des ODD. De même, la persistance d'une grande pauvreté et de l'incapacité à satisfaire les besoins de base et à accéder aux services sociaux a entraîné une frustration populaire immense et généré des sous-courants dans le système politique qui ont fragilisé le fonctionnement de base et stable des institutions. Le peu de contrat social qui reste en Haïti tremble dans ses fondements. Ce projet revêt donc une importance supplémentaire également en tant que collaborateur possible au renforcement renouvelé de la cohésion.

La stratégie à plusieurs volets que le projet poursuivra et donc comprendra :

Premièrement, une réévaluation des principaux piliers de la stratégie nationale de développement, de ce qui a et de ce qui n'a pas fonctionné ; quelles réformes ont été planifiées mais non mises en œuvre ; quelles réformes supplémentaires sont nécessaires afin

de mettre en œuvre la stratégie des ODD le plus rapidement possible. Il n'est pas prévu que ce soit un examen objectif par objectif, mais plutôt une réévaluation au niveau macro et des principaux paramètres de développement ayant un impact direct ou indirect sur les ODD individuels.

Deuxièmement, et à la suite d'une analyse approximative du "coût" du plan d'action national actuel pour la réalisation des cibles des ODD (mais sans s'engager dans un chiffrage détaillé objectif par objectif), un examen sera effectué sur l'architecture et les options de financement ; les possibilités ou les limites en termes de conformité des composantes de financement actuelles et potentielles avec les ODD; et des opportunités que chacun de ces mécanismes de financement pourraient offrir à court, moyen et long terme. Des plans d'action seront élaborés en rapport avec chacun de ces flux de financement, compte tenu également de l'expérience d'autres PMA dans des situations presque comparables. Un scénario bas, moyen et élevé sera formulé pour montrer les différents avantages et implications de la réforme et faciliter ainsi des choix éclairés. En fonction des conclusions concernant ces scénarios de financement, la révision de la stratégie des ODD mentionnée au titre du premier pilier stratégique ci-dessus pourrait devoir être ajustée davantage.

Troisièmement, ce projet, bien que de nature très technique, ne peut être réduit à un exercice technocratique. Les évaluations et les recommandations doivent être classées dans le domaine public. Un large débat doit être facilité. La collecte des préoccupations et des aspirations des populations doit figurer parmi les activités de démarrage et la mise en œuvre du projet éclairé, et cette consultation doit être poursuivie pour éclairer davantage le projet en ce qui concerne ses conclusions et recommandations d'action et de réforme. Une grande partie du budget du projet, ainsi que la contribution financière du PNUD au projet, appuieront précisément ce processus démocratique et participatif.

Quatrièmement, il est important que l'attention portée aux aspects financiers d'une stratégie des ODD soit pleinement institutionnalisée ; de sorte que le suivi, la mise à jour, la révision, les mesures correctives et l'alerte aux problèmes puissent avoir lieu en permanence, et puissent également alimenter en continuellement la formulation de la stratégie, l'initiation de la réforme, l'action renforcée de la mobilisation financière, selon les modalités requises. Une attention particulière sera donc accordée au cours du projet pour s'assurer que cette institutionnalisation a bien lieu avant la fin du projet.

Ce projet, dans les quatre aspects ci-dessus, est non seulement opportun, mais aussi nouveau, tant dans ses objectifs que dans sa stratégie de mise en œuvre et de sensibilisation. S'il est réalisé avec succès, il devrait donner un nouvel élan à la réalisation des ODD et fournir aux partenaires techniques et financiers ou aux autres sources de financement (APD, secteur financier, secteur privé et contribuables), un plan d'action convaincant qui non seulement porte la promesse de progrès efficaces sur la voie de développement définie et d'un programme de réforme valide et national, mais aussi les garanties nécessaires que les ressources seront bien dépensées et fourniront, lorsque ces sources en raison de leur nature l'exigent, le résultat escompté (légitime) sur lequel l'investissement était fondé.

Enfin et surtout, la réussite de la mise en œuvre de ce projet (un indicateur de succès qui vient s'ajouter à ceux liés à la formulation réussie et à la mise en œuvre réussies des stratégies et des plans d'action élaborés dans le cadre du projet) pourrait également contribuer de manière importante à la construction d'une nouvelle vision nationale commune de l'avenir, et donc à la reconstruction du contrat social qui s'est progressivement érodé au cours des nombreuses crises passées et des années de crise actuelles.

En résumé et en conclusion, ce projet est unique, tout d'abord en termes de ce qu'il vise à réaliser : une intégration pleine et complète de l'échelle de financement dans la

formulation – ou la révision - des stratégies ODD, basée sur une meilleure compréhension de l'architecture et des options de financement.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intégration, dans le contexte de l'examen des réalités et des options de financement, d'une redéfinition des ODD et d'un examen des cibles, sur la base d'un ensemble convenu de critères de classement et, partant, d'un renforcement de l'efficacité et de l'efficacé des dépenses.

Troisièmement, en termes de sensibilisation à la nécessité d'une réforme – que ce soit dans les domaines de politiques ou dans le cadre institutionnel-nécessaire pour accélérer la réalisation des ODD et pour renforcer l'engagement envers la mise en œuvre de ces exigences de réforme.

Quatrièmement, en ce qui concerne les processus de participation et de consultation démocratiques qui sous-tendront les conclusions et les recommandations en matière de stratégie, de réforme, d'action et de priorisation de l'allocation des fonds, et contribueront ainsi au consensus national sur les perspectives d'avenir et la promesse de résultats.

Cinquièmement, en ce qui concerne la participation collective du Système des Nations unies, en s'appuyant pour ce projet sur le riche inventaire des examens récents des dépenses spécifiques au secteur et aux ODD, afin que cela éclaire le projet de manière substantielle, ainsi que la participation régulière de l'ensemble de l'équipe du pays, sous la direction du RC, dans le suivi, le pilotage et le renforcement du projet.

Sixièmement, en termes de participation interministérielle et d'appropriation nationale totale ainsi que de direction de cette initiative.

Et, septièmement, en termes d'éclairage d'un partenariat plus approfondi avec l'ensemble de la communauté internationale, afin que les conclusions du projet puissent également alimenter la formulation d'un "Cadre de partenariat" Haïti-Partenaires techniques et financiers révisé et revigoré en appui au programme des ODD et des actions nécessaires pour atteindre les objectifs prioritaires des ODD. (La structure actuelle de concertation des Partenaires techniques et financiers sera la structure appropriée pour cette consultation régulière des partenaires internationaux liée à l'avancement du projet, aux réalisations et aux exigences de suivi).

En tant qu'entité nationale chargée de la coordination de la planification et du développement, le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) dirigera la coordination du projet et bénéficiera d'un soutien pour renforcer sa capacité à assumer cette tâche supplémentaire. La coordination du projet sera intégrée dans la responsabilité centrale de planification et de coordination du MPCE. Cette capacité, et celle de mobiliser le plus large éventail de ministères autour des questions centrales de stratégie et de planification du développement, a déjà été démontrée avec succès au cours de la phase de conception, à travers les sessions de brainstorming réussies initiées par le MPCE dans l'élaboration de ce projet. (Ce rôle central de coordination par le MPCE sera "partagé" conformément aux dimensions précises des projets relevant du domaine d'expertise et des mandats de ces ministères, avec MEF, MAST, MA et MCI).

Le résultat final de ce projet constituera donc un plan d' action de financement convaincant, ambitieux mais réaliste, en appui à une stratégie objectivement redéfinie des priorités des ODD qui comprend un programme de réforme percutant et entièrement approuvé par un processus de consultation nationale ; avec la capacité de poursuivre des efforts similaires et la mise à jour de la stratégie et des plans entièrement institutionnalisés pour l'avenir, et avec des partenaires de développement nationaux et internationaux entièrement accordés – et engagés – aux priorités poursuivies à la suite des conclusions et recommandations d' action élaborées dans le cadre de ce projet.

2.2 Théorie du changement

Une meilleure mobilisation de toutes les options de financement disponibles et une meilleure allocation et une dépense efficace des ressources financières pour des actions objectivement prioritaires à l'appui des ODD, étayées par un consensus et un engagement nationaux sur les choix faits et les réformes politiques recommandées, se traduiront par une réalisation plus efficace et accélérée des ODD poursuivis au titre d'une stratégie des ODD nationaux agréés.

La Théorie du changement sera poursuivie et mise en œuvre par le biais des activités suivantes dont la réalisation réussie, de chacune et dans l'ordre précis, entraînera le changement prévu/attendu :

Premièrement, **SI** le projet commence par une large vue d'ensemble, une évaluation et une analyse des principaux problèmes qui ont soit facilité ou compromis la réalisation des OMD et des ODD dans le cadre des stratégies et des plans antérieurs relatifs aux OMD/ODD ; **SI** les résultats de cet examen placent au premier plan les paramètres clés à corriger dans les stratégies et plans nouveaux ou révisés relatifs aux ODD, et si, dans le cadre de cet examen, un chiffrage approximatif du Plan d'action actuel relatif aux ODD est établi, ce qui aidera à mieux comprendre la complexité, l'importance et l'éventuelle inadéquation (dans le plan actuel) de la dimension financière; et

Deuxièmement, **SI** une enquête par sondage rapide est entreprise sur les principales préoccupations, suggestions et attentes des Haïtiens de tout le pays sur les principales questions liées au développement national et à la stratégie des ODD, comme point de départ d'un processus de consultation soutenu qui sera suivi tout au long de la mise en œuvre du projet et de manière à s'assurer que l'ultime stratégie conçue reste fondée sur un consensus et des engagements nationaux d'ensemble ; et

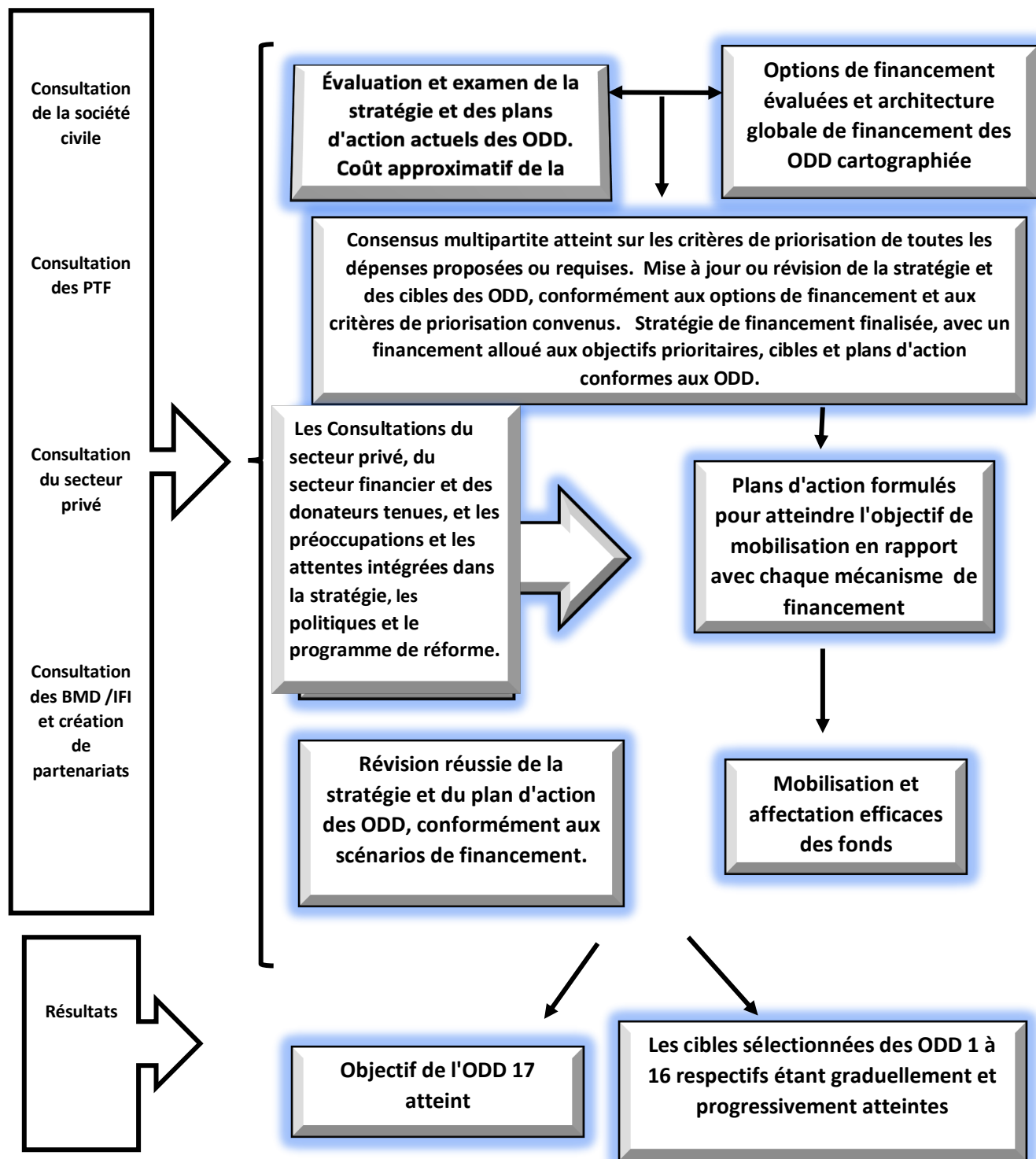
Troisièmement, **SI** une vue d'ensemble est également faite de toutes les options de financement disponibles (y compris en conséquence de la révision des dépenses, de la réduction de l'évasion fiscale ou de la lutte contre la corruption) afin de pouvoir présenter, même dans différents scénarios, le financement total qui peut être ou devenir disponible à différentes étapes de la durée de la stratégie des ODD, et si les questions relatives à l'accès des individus au financement et aux instruments de financement innovants d'appui aux ODD figurent également dans la cartographie de l'architecture de financement globale; et

Quatrièmement, **SI** tout au long des options d'évaluation des phases de prise de décision susmentionnées, la société civile est et reste soutenue pour organiser avec succès des consultations nationales sur des sujets liés aux projets avec les Haïtiens en général, et pour alimenter les conclusions de celles-ci dans la formulation de la stratégie nationale et du plan d'action ;

Cinquièmement, **SI**, également grâce aux processus de consultation internes et externes au gouvernement, un consensus peut être atteint pour définir les critères de priorisation et d'évaluation nécessaires pour toutes les dépenses proposées ou requises, les investissements et donc pour l'allocation de financement, en distinguant ceux qui sont des dépenses publiques fixes et immuables et ceux qui peuvent faire l'objet d'un examen conformément aux critères de priorisation définis des ODD, et si une mise à jour ou une révision de la stratégie et des objectifs des ODD est en conséquence formulée (avec des

scénarios de financement faibles, moyens et élevés, afin de tenir compte de la possibilité de variations par rapport au plan dans la mobilisation effective du financement ciblé);

THÉORIE DU CHANGEMENT



Sixièmement, SI, une stratégie de financement avec des fonds alloués à des actions prioritaires (conformément à la stratégie et aux cibles des ODD mises à jour) est ensuite formulée (pour chacun des scénarios de mobilisation de financement identifiés),

Septièmement, et SI, à la suite de l'accord sur une stratégie globale de financement, des plans d'action sont ensuite élaborés par les ministères concernés en vue de la réalisation des objectifs de mobilisation des ressources dans les domaines où ils assument respectivement la responsabilité (par exemple, l'industrie et le commerce de l'IED conformément à la promotion des investissements; l'agriculture en ce qui concerne la promotion des investissements dans les chaînes de valeur agricoles; les finances en matière de recettes fiscales; les affaires sociales et le travail en ce qui concerne la création d'emplois; la justice dans la lutte contre la corruption; etc.); et

Huitièmement, SI également les partenaires du développement et les partenaires du secteur privé sont régulièrement évalués et consultés sur l'état d'avancement des projets, garantissant ainsi que les plans d'action liés à l'APD et à la participation du secteur privé (par l'investissement ou le crédit) sont pleinement – ou aussi le mieux possible - accordés à la stratégie, et que les préoccupations et attentes légitimes de ces partenaires sont également dûment – ou autant que possible - prises en compte dans la stratégie, la réforme des politiques et les plans d'action; et

Neuvièmement, SI la capacité de soutenir la révision et la mise à jour régulières du plan de financement du développement, en s'appuyant sur une capacité efficace de suivi et d'évaluation, est entièrement institutionnalisée, et que le réseautage, la consultation citoyenne et les partenariats institutionnels requis sont effectivement mis en place (s'ils ne sont pas élargis) afin que l'éventuelle coalition élargie d'appui se poursuive conformément à la mise en œuvre de la stratégie des ODD y compris conformément à la mobilisation des ressources ciblées et identifiées;

Alors, avec la mobilisation effective des financements conformément au plan, l'objectif de résultat direct de ce projet lié à l'ODD 17 sera progressivement et graduellement atteint ; et, avec le financement commençant à être mobilisé conformément au plan, et à l'appui des actions prioritaires de soutien aux ODD, les cibles sélectionnées des ODD 1 à 16 respectifs seront également progressivement et mieux réalisées, et conformément au plan.

2.3 Résultats attendus des rendements et réalisations

L'atteinte de quatre résultats clés sera ciblée dans le cadre de ce projet. Ceux-ci, ainsi que leurs résultats d'appui, sont résumés ci-après.

Effet 1 : Une stratégie globale de financement des ODD formulée et des plans d'action conçus et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés.

- Résultats 1.1 : Une évaluation de l'architecture de financement et de toutes les sources potentielles de mobilisation de financement (allant de "recettes" à "prévention des fuites" en passant par "l'amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses").

- Résultats 1.2 : Un examen et une analyse des forces et des faiblesses de chaque source de financement éventuellement conformes aux priorités des ODD.
- Résultat 1.3 : Formulation d'une synthèse des options de financement, et d'un scénario minimum, moyen et maximum y afférent.
- Résultats 1.4 : Conception de plans d'action et attribution de la responsabilité du ministère principal pour chacune de ces sources de revenus.
- Résultat de 1.5 : Définition des processus, mécanismes et responsabilités pour le suivi régulier et la mise à jour de la stratégie de financement et des plans d'action; et le suivi de la mise en œuvre – quand/où cela est nécessaire – et de l'impact des actions de réforme nécessaires afin d'assurer la mobilisation de financement la plus élevée possible et, par conséquent, la réalisation de l'objectif défini de la stratégie des ODD.
- Résultat 1.6 : Mise en œuvre des stratégies de mobilisation de financement et des plans d'action lancés.
- Résultat 1.7 : Un « Cadre de partenariat » révisé négocié avec les Partenaires techniques et financiers sur la base de la Stratégie révisée des ODD ; du programme de réforme national approprié ; et des objectifs de financement de l'APD proposés dans la Stratégie nationale de financement.

Effet 2 : Compte tenu des ambitions de financement identifiées, la Stratégie et le Plan d'action existants pour les ODD réexaminés afin d'assurer une conformité efficace entre les Objectifs et les cibles des ODD et les opportunités de financement identifiées (sur la base de trois scénarios alternatifs).

- Résultats 1.1 : Une évaluation de base de l'état actuel de la réalisation des ODD. (L'accent sera mis sur un certain nombre d'indicateurs de développement clés, parmi ou en dehors des objectifs actuels des ODD, qui sont considérés comme particulièrement pertinents ou déterminants pour la réalisation des ODD).
- Résultats 1.2: Définition de cibles réalistes mais ambitieuses révisées et, le cas échéant, objectifs priorisés des ODD.
- Résultat 1.3 : Inclusion explicite de « Personne de côté ». Et ceux qui sont « les plus en retard, les premiers » dans l'action et la priorisation de l'allocation des ressources.³

³ Voir également l'observation ci-dessus sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la protection sociale dans la stratégie des ODD, compte tenu de la fragilité et des vulnérabilités croissantes attendues en Haïti dans un avenir immédiat/proche

- Résultats 1.4 : Assurer un équilibre solide entre les objectifs « besoins fondamentaux et renforcement des capacités individuelles » et « croissance économique, emplois, revenus et capacité de mobilisation des ressources nationales » dans la stratégie et le plan d'action des ODD.
- Résultat de 1.5 : Chiffrage approximatif du Plan d'action des ODD, avec précision des coûts – dans la mesure du possible – des Objectifs et des cibles.
- Résultat 1.6 : Structurer le financement de manière à ce que les options et les objectifs de financement identifiés soient – dans la mesure du possible – conformes aux objectifs stratégiques et les plans d'action spécifiques.
- Résultat 1.7 : Synthèse des réformes clés-nouvellement identifiées ou précédemment identifiées mais non encore mises en œuvre – nécessaires à l'accomplissement complet et à la réalisation de la stratégie (et estimation faite du coût et des avantages de la mise en œuvre de ces réformes prioritaires, de manière à démontrer clairement la valeur ajoutée par rapport à la réalisation des ODD).
- Résultat 1.8 : Finaliser la Stratégie et le Plan d'action des ODD, en prévoyant des possibilités d'ajustements (dans les scénarios minimums, moyen et maximum mentionnés ci-dessus) en fonction des résultats réels de mobilisation de financement obtenus.

Effet 3 : Institutionnalisation d'une capacité nationale de continuer à jouer un rôle moteur et à prendre des initiatives en matière de planification financière et de formulation, de mise en œuvre et de suivi de stratégie de mobilisation des ressources.

- Résultats 1.1: Définition du mandat de « l'unité nationale de planification du financement du développement » du Ministère de la Planification et de la Coopération externe.
- Résultats 1.2 : Description détaillée des mandats de coordination et de collaboration en vue de la participation et de la contribution des Ministères concernés (et des organisations et entités relevant de leur compétence) ayant une responsabilité dans un domaine lié au financement de l'efficacité de l'unité nationale de planification du financement du développement du MPCE.
- Résultat 1.3 : Création de l'unité nationale de planification et mise à disposition des outils, systèmes et ressources de planification et d'information appropriés ou requis en vue d'une exécution efficace des tâches et des activités.

Effet 4 : Un processus de consultation national complet et intense pour éclairer la mise à jour ou la révision de la Stratégie et du Plan d'action des ODD et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur la priorisation de l'allocation des ressources.

- Résultats 1.1 : Une enquête sur les connaissances, les préoccupations et les attentes entreprise au début du projet, afin d'intégrer au processus de formulation de la stratégie une évaluation à jour de la façon dont les gens perçoivent les priorités ainsi que l'efficacité des actions antérieures.
- Résultats 1.2 : Renforcement de la capacité des organisations de la Société civile à servir de pont entre le projet et les Haïtiens dans leur ensemble, afin de s'assurer qu'il existe un inventaire continu des points de vue des personnes en ce qui concerne les principales conclusions et recommandations du projet.
- Résultat 1.3 : Commentaires des citoyens à intervalles réguliers.

2.4 Budget et Rapport qualité- prix

Le projet peut atteindre pleinement les résultats escomptés: (a) l'appropriation nationale (également par le biais de consultations populaires élargies facilitées par la société civile) de la stratégie, du plan d'action et des réformes initiées ou signalées dans le cadre du projet; (b) un plan de financement complet, ambitieux et bien éclairé et entièrement conforme à la stratégie, aux objectifs et aux cibles des ODD; (c) une stratégie mise à jour des ODD qui prend entièrement en compte les scénarios; et (d) une capacité institutionnalisée de mettre à disposition de manière efficace l' ODD accordés —y compris son financement— sa stratégie et d' atteindre les objectifs définis; et alors une contribution de haute envergure aurait été apportée au programme de l' ODD 2030, et avec un investissement relativement limité dans le budget du projet.

Son rapport qualité-prix direct et à court terme sera les résultats ci-dessus, c'est-à-dire sa contribution à la réalisation de l'objectif crucial 17 et de ses cibles.

Sa contribution à moyen terme se fera toutefois, par la mise à jour de la stratégie et du plan d'action des ODD (et à la mise en œuvre des réformes politiques requises jugées essentielles pour accélérer la réalisation des ODD) ainsi qu'à un plan de financement ambitieux et efficace, un taux de réalisation plus élevé par rapport aux objectifs 1 à 16, comparativement à la stratégie et au plan d'action de l'avant-projet.

Le projet, en concevant une stratégie de financement et en y incluant la valeur ajoutée potentielle d'instruments ou d'options de financement jusqu'alors moins connus ou non exploités, éclairera également la formulation du concept de projet parallèle « Composante 2 » dans le cadre de l'appel à propositions de financement des ODD par le « Fonds des Nations unies pour les ODD », en se concentrant également sur les mécanismes de financement plus récents ou moins utilisés et en les pilotant de manière innovante pour Haïti.

Le caractère intégré de ce projet nécessitera – et mobilisera efficacement – la contribution de toutes les Agences des Nations unies en Haïti, ainsi que de certaines agences non-résidentes. En tant qu'agence codirigeant au sein des Nations unies et au niveau mondial, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale centrale sur le financement du développement, la Stratégie mondiale, le plaidoyer et l'innovation en matière de financement, la CNUCED jouera un rôle clé avec le PNUD dans la direction conjointe et le copilotage du projet. Les agences techniques des Nations unies éclaireront le projet grâce à leur analyse sectorielle approfondie des dépenses sectorielles accumulées au cours des nombreuses années, et leur participation au suivi et au pilotage réguliers du projet en tant qu'équipe de pays des Nations unies et sous la présidence du RC. Dans ce cas, des organismes tels que l'OPS/OMS (santé), l'OIM (migrations et déplacements) et ONU-Femmes (égalité des sexes et droits des femmes) seraient consultés pour leurs compétences spécialisées.

D'autres partenaires internationaux seront associés au suivi régulier du projet et à l'élaboration collective d'enseignements importants qui pourraient ensuite également entrer dans les stratégies et programmes de partenariat respectifs de ces partenaires en Haïti, dans ce cas éventuellement également de plus en plus se conformer à la stratégie nationale des ODD (et le plan de financement). Il n'est donc pas exclu que les stratégies et plans d'action ODD mieux hiérarchisés et plus ambitieux, et en particulier l'engagement à mettre en œuvre les réformes requises qui y sont identifiées, puissent conduire à un partenariat renforcé-et à une augmentation des contributions financières à la stratégie nationale – de ces partenaires avec Haïti, fournissant ainsi un retour important sur investissement au titre du présent projet

L'institutionnalisation des capacités à poursuivre le projet au-delà de sa durée de vingt - quatre mois garantira que la mobilisation financière et sa conformité à la stratégie se poursuivront bien au-delà de la durée du projet, et créera ainsi les conditions pour la mise en œuvre continue et réussie des stratégies définies pour les stratégies de financement et de développement de l'ODD défini à moyen et à long terme.

Les processus de "consultation des personnes" du projet revêtent une importance et une valeur particulières. Dans un contexte de crise, ils contribueront à renforcer le niveau d'adhésion grâce à cette participation démocratique plus forte au choix et à la prise de décision sur des questions de la plus haute importance. On s'attend à ce que cette appréciation du dialogue et de la consultation se répercute également sur d'autres aspects du règlement des crises et des différends. C'est ce pilier particulier du projet "consultation démocratique" qui s'appuie sur la contribution supplémentaire de 300 000 dollars que le PNUD apportera.

Un conseiller principal sera mobilisé dans le cadre du projet non seulement pour soutenir la mise en œuvre du projet, mais aussi pour renforcer la capacité de l'équipe des Nations unies à rester au fait des informations sur les questions de financement et les réponses possibles, en raison de l'importance capitale du projet en vue de la réalisation les objectifs de l'ODD. Les débats réguliers seront à ce titre facilités par elle/lui au sein de l'équipe des Nations unies (conjointement avec les conseillers techniques de la CNUCED lorsqu'ils sont en mission en Haïti ou par vidéoconférence), et les agences seront directement associées au suivi régulier du projet et à la discussion portant sur des rapports d'étape produits par les codirigeants. Les connaissances accumulées sur les objectifs spécifiques des OMD et des ODD, sur lesquelles les différentes agences se sont concentrées au fil des ans dans leurs programmes mandatés respectifs, revêtent également une importance particulière et seront d'une énorme valeur pour éclairer ce projet dans sa conception stratégique et son plan d'action.

Des outils et des méthodologies seront créés (et institutionnalisés pour une application continue après le projet) afin de faciliter l'évaluation objective des propositions de projet et les propositions d'action en rapport avec leur contribution à la stratégie des ODD ; aux objectifs individuels et prioritaires ; aux bénéficiaires prioritaires (y compris, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne les programmes sensibles au genre ; à la réduction de la pauvreté et des inégalités ; aux cibles de discrimination possible).

Enfin, et grâce à l'interaction du projet avec le secteur financier, des initiatives seront identifiées, qui amélioreraient – en tant qu'outil important de réduction de la pauvreté et de création de moyens de subsistance – l'accès des citoyens individuels au financement et aux instruments financiers ; et une analyse sera faite de ce qui serait nécessaire à l'accélération de la disponibilité de tels outils et finances sur une large échelle. La contribution importante d'une telle initiative, si elle est efficacement mise en œuvre, à la réalisation des objectifs des ODD sera analysée et documentée, et les partenaires du secteur privé encouragés à financer les investissements requis.

2.5 Partenariats et participation des intervenants

La responsabilité de la direction et de la coordination des projets sera pleinement assumée par le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), en tant que ministère chef de file chargé de formuler – et de mettre en œuvre – la stratégie nationale des ODD aux laquelle la stratégie de financement et la conformité stratégique du financement allouées aux cibles et objectifs de l'ODD doivent être entièrement être intégrées.

L'un des principaux objectifs de ce projet est non seulement de contribuer à cet objectif stratégique, mais aussi d'institutionnaliser la capacité de poursuivre cet effort et de se concentrer au-delà du projet.

Le MPCE ajoutera le financement soumis à son programme de coordination globale et y associera directement et intensivement les différents ministères en charge d'un mécanisme de financement particulier dans la stratégie nationale de financement des ODD. Ces ministères pourront également compter sur l'appui du projet pour formuler leurs stratégies respectives de mobilisation des ressources en ce qui concerne les sources de revenus (ou les examens des dépenses) dont ils ont la responsabilité.

Les deux agences directrices de ce projet (le PNUD et la CNUCED) seront également associées à cette coordination régulière, afin de veiller à ce que les conclusions et orientations nationales ayant une incidence sur les objectifs, les résultats et les actions du projet soient entièrement prises en compte prises en compte dans la planification du projet.

Étant donné que les activités liées à l'élaboration de la stratégie de financement (et à l'examen plus large des «moteurs et des fauteurs» dans la mise en œuvre des stratégies précédentes) peuvent conduire à la nécessité de réviser les éléments de la stratégie, du plan d'action ou des cibles des ODD ou du programme de réforme associé à la stratégie actuelle des ODD, toutes les institutions nationales relevant de la responsabilité de coordination du MPCE conformément à la stratégie nationale plus large des ODD seront associées à ce processus de révision ou de mise à jour, grâce aux processus de planification et de coordination existants suivis pour chaque modèle de planification et de coopération externe.

Le MPCE associera les Agences des Nations unies à cette coordination, tant pour la stratégie de financement que pour les aspects plus larges de la stratégie des ODD, en cas de besoin.

En plus de cette coordination interne du gouvernement et/ou de l'ONU, le projet établira une plate-forme dans laquelle les représentants de la société civile et les représentants du secteur privé pourront être régulièrement évalués sur les progrès réalisés dans la conception et la mise en œuvre de la formulation et de la révision de la stratégie de financement, de sorte que leurs contributions au processus et à la stratégie puissent non seulement être mieux prises en considération, mais aussi pour s'assurer que la formulation de la stratégie intègre efficacement les suggestions et recommandations précieuses de ces partenaires.

Le PNUD, en tant qu'agence résidente parmi les deux codirigeants du projet et donc en consultation régulière avec le MPCE (et d'autres ministères concernés) en ce qui concerne ce projet, prendra en charge le mécanisme et le processus d'information complète des citoyens, en s'appuyant éventuellement aussi sur les compétences techniques des agences partenaires qui, en raison de leur rayonnement et de leur présence sur le terrain, pourraient y apporter une valeur ajoutée particulière. Des outils technologiques modernes seront utilisés pour assurer la plus large et la plus grande diffusion, la société civile étant habilitée à remplir la fonction de passerelle vers les citoyens en général. Le processus devrait faciliter une discussion active et large ; fournir un retour d'information aux citoyens et les informer de la manière dont leurs suggestions ont été prises en compte ; et contribuer ainsi à renforcer la

cohésion nationale conformément à la stratégie d'orientation adoptée dans le cadre du présent projet.

Le RCO fournira à intervalles réguliers des mises à jour à la communauté internationale, dans le but de les informer des progrès accomplis dans la formulation et/ou la mise à jour de la stratégie, et contribuera ainsi à créer une dynamique vers une contribution éventuellement élargie des PTF à la stratégie des ODD dans le cadre du plan de financement multi-scénarios. Dans la mesure du possible, ces mises à jour et ces échanges seront entrepris conjointement avec le MPCE, et la Concertation des partenaires du développement et le Comité d'efficacité de l'aide existants serviront au mieux cet objectif.

L'état d'avancement du projet sera un point de l'ordre du jour des réunions trimestrielles de l'Équipe pays, au cours desquelles l'un ou les deux co-responsables du projet donneront un aperçu de la mise en œuvre du projet et donneront un aperçu des contributions techniques requises des différentes agences par rapport à leurs compétences respectives et pertinentes et leurs portefeuilles de programmes liés aux objectifs, secteurs ou thèmes des ODD pour lesquels ces organismes disposent d'un mandat ou d'une expertise en matière de programmes.

Bien que leur partenariat soit particulièrement poursuivi dans le cadre de la Composante 2 de l'appel à propositions, le PNUD consultera régulièrement les institutions financières présentes en Haïti (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque Caribéenne de Développement) sur l'avancement du projet et l'orientation qu'il prend. Les suggestions et les recommandations de ces partenaires seront intégrées à la mise en œuvre du projet et à la coordination régulière du MPCE. Le PNUD profitera également de ces échanges réguliers avec les BMD et les IFS afin de débattre sur des arrangements de partenariat spécifiques au titre de la composante 2, et qui porte sur les pilotages, la démonstration, l'expansion et, après le projet, le maintien de mécanismes, d'outils et d'installations novateurs de mobilisation des ressources.

L'UE (principal contributeur, avec la Norvège et la Suisse, du « UN One Fund pool ») sera régulièrement consultée sur les progrès accomplis et, si possible, invitée à participer aux réunions de coordination. Cela non seulement en raison de la priorité politique de se conformer à son propre programme sur les priorités de la stratégie nationale des ODD, mais aussi en raison de sa capacité à plaider en faveur de la même chose parmi ses pays membres qui représentent une part très importante de l'APD et du financement de l'innovation.

Enfin, en tant que deux des cinq agences directrices du groupe de travail sur le financement des ODD, le PNUD et la CNUCED mobiliseront l'appui au projet de leurs importantes capacités internes dans ce domaine et qui ont été mises en place au fil des ans en réponse à la priorité croissante du thème « financement du développement » et en réponse à la demande des pays en voie de développement en matière d'appui et de partage des connaissances, en particulier en ce qui concerne l'innovation dans le domaine de la mobilisation des ressources. À titre d'exemple, à partir de 2020, le PNUD a créé dans son bureau de Genève une capacité consultative de résidents accessibles au niveau mondial sur le « Financement des ODD dans les pays fragiles » et sur les ressources qui seront entièrement utilisées pour la mise en œuvre de ce projet.

3. Mise en œuvre du programme

3.1 Dispositifs de gouvernance et de mise en œuvre

Plusieurs considérations et principes guideront les aspects de gouvernance du projet et la stratégie de mise en œuvre résultant de ceux-ci :

- Appropriation nationale :

Le succès du projet dépend de l'internalisation complète des problématiques qui doivent être résolues ; des solutions qui sont identifiées ; et de la mise en œuvre de la trajectoire d'action requise qui en résulte.

Cet objectif d'appropriation a été recherché dès la phase de conception du projet, et est complètement manifeste dans la participation importante, sous la coordination du ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), des différents ministères et structures nationaux dans les phases de débat et de brainstorming préliminaires du projet. Ceci sera consolidé ultérieurement durant la phase de lancement du projet et l'élaboration du plan de lancement, qui reposera sur la participation active des parties prenantes nationales clés dans la détermination de la direction du projet et dans la définition de ses activités prioritaires.

- Coordination nationale :

Dès le début de la phase de conception du projet, le Ministère de la Planification et de la coopération externe a pleinement démontré, non seulement son engagement le plus total envers les objectifs du projet en ce qui concerne l'importance et le défi du financement et son impact sur les priorités globales de planification, mais a aussi fait de cette initiative un effort national coordonné et efficace, faisant appel à tous les ministères et entités nationales possédant un mandat ou une expertise dans l'un des domaines clés du projet.

Cette coordination de « l'ensemble du gouvernement », sous la direction du MPCE, sera étendue davantage à d'autres partenaires, au fur et à mesure de l'élaboration du rapport de lancement et ce en fonction des besoins de contributions et d'apports supplémentaires.

- Comité de pilotage du projet :

Au début du projet, le comité de pilotage sera établi. Il sera composé par le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), les ministères clés impliqués, le PNUD (et la CNUCED, lorsque présente dans le pays) et le Bureau du Coordinateur Résident (RCO). Le comité de pilotage du projet sera coprésidé par le MPCE et le Coordinateur Résident de l'ONU. Le RCO et le PNUD fourniront un soutien technique au comité de pilotage.

Suite à la réalisation du rapport de lancement et à l'initiation du projet, la composition du comité de pilotage sera graduellement étendue conformément à l'exhaustivité croissante de l'analyse et la complexité croissante de la formulation de la stratégie.

Ce sera particulièrement le cas pour les partenaires tels que les BMD et les IFI. D'autres parties prenantes (partenaires donateurs internationaux ; secteur privé

et représentants du secteur financier ; etc.) seront également invitées à prendre part aux réunions du comité de pilotage, en lien avec les sujets d'importance ou les intérêts particuliers pour ces groupes lorsque ceux-ci sont à l'ordre du jour du comité de pilotage, tandis que leur participation plus régulière au projet se fera au niveau de la coordination nationale (voir ci-dessus).

- Intégration des axes du projet dans le(s) plus grand(s) processus de formulation plus large de la stratégie nationale :

Une pleine conscience de l'impératif d'intégration dirige le projet, l'appropriation nationale et la coordination nationale. Ceci est à la fois lié à la nécessité de prendre en compte la stratégie de financement comme étant une dimension fondamentale de la stratégie nationale des ODD, ainsi qu'à la reconnaissance du fait que la finalisation de la stratégie de financement – et les scénarios alternatifs qu'elle contient – informera du degré de nécessité d'ajuster « vers le haut ou vers le bas » les objectifs et cibles dans la stratégie nationale des ODD et la stratégie de développement plus large.

- Mobilisation de la participation des structures nationales clés au sein de ce cadre de coordination :

La nécessité d'une approche très large « par l'ensemble du gouvernement » pour assurer la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de financement ambitieuse et efficace est pleinement réalisée. En partant du noyau formé par les ministères clés pendant la phase de conception du projet, une participation grandissante sera graduellement initiée afin d'être capable de répondre à la complexité grandissante du projet et au besoin d'une participation additionnelle dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie et de(s) plan(s) d'action.

- Interaction régulière avec les parties prenantes non gouvernementales pour assurer l'établissement d'un consensus et de solutions gagnant-gagnant :

Comme indiqué dans la stratégie du projet, une contribution et une participation importantes du secteur privé (commercial et financier) et de la société civile est indispensable. Une interaction régulière avec ces groupes de parties prenantes est ainsi également essentielle à la réussite du projet et sera assurée à intervalles réguliers et ce également sous la coordination du MPCE. Les représentants du secteur privé ont déjà été consultés lors de la phase de conception du projet (en partenariat avec le Centre de facilitation des investissements du ministère du commerce et de l'industrie, fonctionnant comme un interlocuteur unique pour les entreprises) et de tels échanges se poursuivront et s'intensifieront pendant la phase d'exécution du projet. Quant à la société civile et étant donné son rôle important de pont avec des citoyens, le projet fournira un soutien aux capacités de cette entité afin que la sensibilisation, l'information et la sollicitation de retours auprès des citoyens en général soient effectivement mises en œuvre. (Cette fonction de soutien aux capacités fera appel à une composante budgétaire spécifiquement allouée, fournie en tant que contribution du PNUD au projet).

- Large participation et contribution des agences des Nations unies, sous la coordination du Coordinateur résident et au sein du plan « One UN » :

La réussite de ce projet dépend en grande partie du degré d'association de toutes les agences de l'ONU, et à la contribution réussie de financements accumulés – et des connaissances et de l'expertise liées aux dépenses que les agences peuvent apporter au projet. Ainsi, une interaction régulière sur le projet sera, dans le but de « One UN », organisé au sein du cadre de l'UNCT et sous la coordination du Coordinateur Résident.

Bien que le budget du projet soit trop faible (indépendamment du financement supplémentaire apporté par le PNUD) pour accommoder un grand nombre de partenaires exécutifs, une dotation budgétaire est créée pour faciliter l'organisation de débats thématiques réguliers au sein des agences de l'ONU concernées, et dans lesquels les agences seront encouragées à faciliter la participation d'autant de membres de leurs équipes que possible pour que le concept « Unis au service de l'ONU » dans la présence des Nations unies dans le pays soit vu comme étant efficacement appliqué dans le cadre de ce projet.

Lorsque, au cours de la mise en œuvre du projet ou des débats au sein de l'ONU mentionnés ci-dessus, le besoin émerge pour des contributions techniques, spécialisées supplémentaires, les agences concernées seront invitées à mobiliser de telles exigences, ceci faisant partie de leurs contributions au projet et du concept « One UN ». Les agences spécialisées pourront être sollicitées dans le cas où une expertise spécifique à un secteur est requise ; par exemple concernant la santé (OPS, OMS) ; la migration (OIM) ; l'égalité entre les sexes et les droits des femmes (ONU Femmes).

- Direction technique, au sein de l'ONU, par les deux agences - membres Groupe de travail international sur le financement du développement - et mobilisation des ressources techniques de leurs sièges sociaux pour soutenir le projet :

Le projet requiert la mobilisation de la meilleure expertise technique possible et du meilleur accès possible aux bonnes pratiques internationales liées aux problématiques, solutions et innovations de financement. Le PNUD et la CNUCED, deux des cinq membres du Groupe de travail international de l'ONU, mèneront ainsi conjointement le projet ; créeront les passerelles nécessaires avec les trois autres membres du Groupe de travail (OMC ; FMI, BM et la BDC) et faciliteront la mobilisation et la participation totale des agences résidentes de l'ONU. Les codirigeants assureront également, dans le cadre du budget du projet, l'élaboration d'une ressource nationale de gestion de projet technique, travaillant sous la coordination commune et la direction du représentant du PNUD (en consultation avec la CNUCED) et avec le Coordinateur Résident.

- Communication régulière avec les BMD et les IFI afin d'assurer un suivi efficace de la stratégie de financement en termes de mobilisation des ressources et d'innovation dans la mobilisation du financement :

Le RC et les agences dirigeantes (à travers le PNUD) consulteront régulièrement ces partenaires (également membres du Groupe de travail international) en ce qui concerne la mise en œuvre du projet et la formulation de la stratégie, afin d'assurer que leurs observations et suggestions alimentent le processus du projet mais commencent aussi à établir le suivi du projet en termes de mobilisation effective du financement en soutien aux ODD.

- S'appuyer sur la caractéristique de « Bons offices » de la direction du BINUH :

Le Conseil de sécurité, en créant la mission du BINUH, a confié à l'Équipe pays de l'ONU le soutien programmatique dans les six domaines de référence de l'ISF, mais a souligné la valeur ajoutée unique que la mission pourrait apporter à ces programmes via la contribution des « Bons offices » de la RSSG et du DRSSG.

Ceci est un atout programmatique important qui sera mis à contribution à chaque fois que la réussite de la stratégie des ODD (et du plan de financement) requerra un tel haut niveau de plaidoyer pour obtenir l'approbation et la mise en œuvre des réformes recommandées.

- Institutionnalisation d'une capacité nationale soutenue pour la planification financière et la mobilisation de ressources, complètement alignée avec la stratégie et les priorités des ODD :

Bien que les objectifs directs et à court terme du projet soient importants pour répondre aux défis de financement liés à l'agenda des ODD, soutenir ceux-ci sur le long terme est tout aussi capital.

Institutionnaliser ces capacités sera ainsi l'une des priorités du projet. Ceci s'appliquera tout particulièrement aux capacités de planification, coordination et de suivi du MPCE, mais s'étendra également aux capacités à maintenir dans d'autres ministères et institutions essentiels, ainsi que le maintien d'un processus régulier de participation de la société civile et du secteur privé dans la mise à jour de la stratégie (des ODD et/ou du financement) et l'efficacité de(s) révision(s).

- Enfin et surtout, le soutien de toutes les activités du projet par un processus systématique de consultation citoyenne :

Comme indiqué précédemment, ceci représente une dimension clé du projet, non seulement pour assurer un consensus solide quant à la formulation de la stratégie, du plan d'action et à la définition des priorités, mais aussi car ceci est d'une importance particulière dans le contexte des crises récurrentes en Haïti, où les processus capables de créer du dialogue, un consensus, une cohésion et une vision nationale partagée ont un potentiel de contribution à la résolution des conflits particulièrement important.

Pour cette raison, un budget de projet dédié (apporté par le PNUD en tant que partage des coûts du projet) soutiendra cet aspect important de participation au projet, et il est également prévu de viser l'institutionnalisation de ces participations et des processus de consultation, sous la direction et la coordination du MPCE, au-delà du projet.

3.2 Suivi, rapport et évaluation

Les deux agences leaders veilleront à ce qu'un suivi efficace fournisse, à intervalles réguliers, des informations pertinentes afin d'être en mesure de faire le bilan de l'avancement par rapport aux objectifs et aux cibles, et afin d'identifier les points pour lesquels des mesures de correction pourraient être nécessaires.

Il en sera particulièrement question en ce qui concerne les processus d'examen suivants :

- La coordination nationale, menée par le MPCE, pour fournir à ce forum des informations à jour sur l'état d'avancement, et se concentre sur l'identification des actions nécessaires par les partenaires du projet ;
- Consultation de la société civile, afin de pouvoir signaler les problématiques essentielles issues de ces consultations, et du suivi fourni
- Le pilotage du projet de l'équipe pays de l'ONU (sous la coordination du Coordinateur résident), fournissant, à l'occasion de ses réunions semestrielles, une mise à jour sur les questions de politiques et de réformes énoncées dans ce forum, ainsi que sur les actions/contributions vers les objectifs du projet de chaque agence approuvée dans ce forum ;
- Le soutien à l'encadrement de la mission, en ce qui concerne les réponses à venir aux problématiques soulevées avec les décideurs nationaux dans le cadre du plaidoyer des « Bons offices » et des actions entreprises par rapport aux objectifs et cibles du projet.

Les rapports sur le Fonds conjoint pour les ODD seront orientés sur les résultats et basés sur des preuves. Chaque PUNO fournira à l'Agent convocateur/responsable les rapports descriptifs suivants préparés conformément aux instructions et modèles développés par le Secrétariat du Fonds conjoint pour les ODD :

- *Rapports de situations descriptifs annuels, devant être fournis au plus tard un (1) mois (31 janvier) après la fin de l'année calendaire, et devant inclure la matrice de résultats, le journal des risques mis à jour, et les dépenses et résultats anticipés pour la prochaine période de financement de 12 mois ;*
- *Rapport intérimaire sur l'état d'avancement* devant être soumis à mi-parcours de la mise en œuvre du programme conjoint page | 31⁴; et
- Rapport descriptif consolidé final, après la réalisation du programme joint, devant être fourni au plus tard deux (2) mois après la clôture opérationnelle des activités du programme conjoint.

⁴ Ceci sera la base pour le déblocage des fonds pour la seconde année de mise en œuvre.

L'Agent lead rassemblera les rapports descriptifs des PUNO et soumettra un rapport consolidé au Secrétariat du Fonds conjoint pour les ODD, à travers le Coordinateur Résident.

Il sera demandé au Coordinateur Résident de suivre l'exécution du programme conjoint, avec l'implication du Secrétariat du Fonds conjoint pour les ODD auquel il doit soumettre des données et des informations lorsque celles-ci demandées. Au minimum, les programmes conjoints prépareront et soumettront au Secrétariat du Fonds conjoint pour les ODD, des mises à jour de suivi de 6 mois. Des éclairages supplémentaires (tels que des documents d'orientation, des analyses du rapport coût-avantage, des études de cas, des infographies, des blogs) pourront être demandés à la requête du Secrétariat du Fonds conjoint pour les ODD. Le programme conjoint allouera les ressources pour le suivi et l'évaluation dans le budget.

Les données de tous les indicateurs du cadre de résultats seront partagées avec le Secrétariat du Fonds de façon régulière, afin de permettre au Secrétariat du Fonds d'agrèger les résultats à l'échelle mondiale et d'intégrer les constatations dans les rapports de situation du Fonds conjoint pour les ODD.

Il sera demandé aux PUNO d'inclure des informations sur les financements complémentaires reçus via d'autres sources (à la fois le partage des coûts par l'ONU et les sources externes de financement) concernant les activités soutenues par le Fonds, y compris les contributions en nature et/ou les initiatives de coopération Sud-Sud, dans le rapport rédigé tout au long de l'année.

Les PUNO au niveau des sièges sociaux fourniront à l'Agent d'administration les communiqués et rapports suivants, préparés conformément à ses procédures de comptabilité et de suivi, comme suit :

- Rapports annuels financiers au 31 décembre de chaque année, concernant les fonds qui lui sont alloués par le compte du Fonds conjoint pour les ODD, devant être fourni au plus tard quatre mois après la fin de la période de rapport applicable ; et
- Un rapport financier définitif, après la réalisation des activités financées par le Fonds conjoint pour les ODD et comprenant la dernière année des activités, devant être fourni au plus tard le 30 avril de l'année suivant la fermeture opérationnelle des activités du projet.

En outre, des mises à jour régulières sur l'apport de financement pourront être demandées à la requête du Secrétariat du Fonds.

Après la réalisation d'un programme conjoint, une évaluation finale, *indépendante et tenant compte de la question du genre*⁵, sera élaborée par le Coordinateur Résident. Le coût doit être budgétisé, et dans le cas où il ne reste pas de fonds disponibles à la fin du programme conjoint, il sera de la responsabilité des PUNO de financer l'évaluation finale et indépendante avec leurs propres ressources.

Le programme conjoint fera l'objet d'une évaluation finale indépendante conjointe. Elle sera gérée conjointement par les PUNO selon le processus établi pour les évaluations indépendantes, comprenant l'utilisation d'un groupe de pilotage de l'évaluation conjointe et faisant appel à des managers dédiés à l'évaluation, non impliqués dans la mise en œuvre du programme conjoint. Les évaluations se conformeront aux Normes et règles d'évaluation du

⁵ [How to manage a gender responsive evaluation, Evaluation handbook](#), UN Women, 2015

Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG en anglais) de l'ONU, utilisant l'évaluation conjointe et [conseils d'évaluations conjointes et conseils pertinents du GNUD sur les évaluations](#). La gestion et la mise en œuvre de l'évaluation conjointe tiendront dûment compte des politiques d'évaluation des PUNO pour assurer que les exigences de ces politiques d'évaluation sont respectées et que l'évaluation est conduite en suivant les conseils appropriés des PUNO sur l'évaluation conjointe. Le processus d'évaluation sera participatif et impliquera tous les partenaires et parties prenantes du programme. Les résultats de l'évaluation seront communiqués au gouvernement, aux partenaires de développement, à la société civile et autres parties prenantes. Une réponse conjointe de gestion sera produite à la fin du processus de réalisation et sera rendue publiquement disponible sur les plateformes d'évaluation ou plateformes similaires des PUNO.

Le programme conjoint sera soumis à une évaluation finale conjointe indépendante. Elle sera gérée conjointement par les PUNO, comme le veut le processus établi des évaluations indépendantes, comprenant l'utilisation d'un groupe de pilotage de l'évaluation conjointe

3.3 Responsabilité, gestion financière et discours public

Le programme conjoint, dans lequel le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires du PNUD agira en tant qu'agent d'administration (AA), sous lequel les fonds seront canalisés pour le Programme joint via le AA. Chaque organisation participante de l'ONU recevant des fonds via transfert a signé un protocole d'accord standard avec le AA.

Chaque organisation participante de l'ONU (PUNO) assumera l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui sont alloués par l'Agent d'Administration du Fonds conjoint pour les ODD (Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires). De tels fonds seront gérés par chaque agence, Fonds et programme de l'ONU conformément à leurs propres réglementations, règles, directives et procédures. Chaque PUNO devra tenir un grand livre des comptes distinct pour la réception et la gestion des fonds qui lui sont alloués par l'Agent d'Administration.

Les coûts indirects des organisations participantes recouverts grâce aux coûts d'appui du programme seront de 7%. Tout autre coût engagé par chaque PUNO dans l'exécution des activités desquelles elle est responsable au titre du Fonds seront couverts en tant que coûts directs.

Le financement par le Fonds conjoint pour les ODD sera fourni sur une base annuelle, suite à la réussite du programme conjoint.

Les procédures de transferts et d'extension financiers, de clôture opérationnelle et financière et les questions administratives connexes sont stipulées dans le Guide opérationnel du Fonds conjoint pour les ODD.

Les PUNO et partenaires doivent se conformer aux directives de marque du Fonds conjoint pour les ODD, qui comprend les informations sur les exigences quant à la visibilité des PTF.

Chaque PUNO prendra des mesures appropriées pour faire connaître le Fonds conjoint pour les ODD et rendre crédit aux autres PUNO. Tous matériel publicitaire, communication officielle, rapport et publication de publicité connexes fourni à la presse ou aux bénéficiaires du Fond, reconnaîtra le rôle du gouvernement hôte, des partenaires internationaux, des PUNO, de l'Agent d'Administration et de toute autre entité pertinente. L'Agent d'Administration inclura et s'assurera notamment de la bonne reconnaissance du rôle de

chaque organisation participante et des partenaires dans toutes les communications externes liées au Fonds conjoint pour les ODD.

3.4 Contexte légal

Nom de l'agence :	PNUD
Titre de l'accord :	Accord de base standard entre le gouvernement de la République d'Haïti et le PNUD
Date de l'accord :	1973

Nom de l'agence :	UNCTAD (Agence de l'ONU non-résidente) Paul Akiwumi Directeur PMA et programmes spéciaux Genève
-------------------	---

D. ANNEXES DU MODELE DU PROGRAMME CONJOINT

Annexe 1. Liste des initiatives connexes

L'intégration des ODD est maintenant une priorité dans la majorité des programmes des partenaires internationaux en Haïti, que ce soit dans le développement inclusif, la croissance durable, la « bonne gouvernance » ou le renforcement de la résilience. Tous les pays membres de l'OCDE ont placé la réalisation des ODD en priorité absolue de leurs objectifs stratégiques de programmes d'APD, y compris en Haïti.

Certains partenaires internationaux (notamment les banques régionales et multilatérales de développement) sont actifs depuis de nombreuses années dans les domaines du financement du développement (tels que la promotion des exportations ; le soutien des secteurs bancaire et financier ; la modernisation des services douaniers ; la lutte contre la corruption) ou dans le renforcement des capacités de gestion et de coordination de l'ADP.

Les banques multilatérales et les agences de l'ONU ont entrepris une analyse en profondeur des problématiques sectorielles essentielles dans les domaines liés aux ODD, notamment celles en lien avec les aspects de gestion du budget public ; du financement sectoriel ; et d'amélioration de l'efficacité des dépenses.

Plutôt que d'essayer de présenter ci-dessous, au regard des éléments ci-dessus, la longue liste de ces programmes, la stratégie de ce projet est d'assurer des débats réguliers sur le projet dans le cadre des réunions de l'Équipe pays, sous la présidence du RC, et des dialogues avec les PTF, dans le cadre du forum des « Partenaires Techniques et Financiers », afin d'identifier, conjointement avec les banques, les PTF et les agences, les analyses, conclusions et recommandations les plus pertinentes tirées de leurs programmes respectifs, en lien avec les ODD et la formulation (et/ou révision) de la stratégie de financement que ce projet aidera à réaliser, et de mobiliser ces banques, bailleurs de fonds et agences pour soutenir l'intégration de ces résultats de programme dans les activités et axes de travail du projet.

Nom de l'initiative/du projet	Résultats clés attendus	Liens avec le programme conjoint	Organisation dirigeante	Autres partenaires	Budget et source de financement	Personne à contacter (Nom et email)

Annexe 2. Cadre de résultats

2.1. Objectifs pour le cadre de résultats du Fonds conjoint pour les ODD

Résultat 2 du Fonds conjoint pour les ODD : Financement supplémentaire mis à profit pour accélérer la réalisation des ODD

Indicateurs	Objectifs	
	2020	2021
2.1: Ratio de financement pour les solutions multisectorielles intégrées mobilisées en termes de périmètre ⁶		1:2
2.2: Ratio de financement pour les solutions multisectorielles intégrées mobilisées en termes d'échelle ⁷		1:3

Note : La mise à profit des fonds supplémentaires (en termes de périmètre ou d'échelle), de par la stratégie globale de financement et de par les plans d'actions spécifiques au flux de financement développés dans le cadre du projet, devrait se produire principalement après - ou à la fin du projet, c'est à dire à partir de 2022.

Axe de travail 4 du Fonds conjoint pour les ODD : Stratégies de financement intégrées pour accélérer la progression des ODD mises en œuvre

Indicateurs	Objectifs	
	2020	2021
4.1 : Nombre de stratégies financières intégrées qui ont été testées (ventilé par % de réussite / d'échec		1
4.2 : Nombre de stratégies financières intégrées qui ont été mises en place avec les partenaires en charge ⁸		1
4.3 : Nombre de cadres de partenariat fonctionnel pour des stratégies financières intégrées pour accélérer les progrès rendant les ODD opérationnels		4

Indicateurs de performance :

- Coûts de transaction réduits pour les agences de l'ONU participantes et en interaction avec les autorités nationales/régionales et locales et/ou les entités publiques comparé aux autres programmes conjoints dans le pays en question
- % annuel d'apport de financement
- Le programme conjoint a été clôturé sur le plan opérationnel conformément à la date de fin initiale
- Le programme conjoint a été clôturé sur le plan financier 18 mois après la clôture des opérations
- Le programme conjoint a facilité l'engagement avec les parties prenantes diverses (par exemple les parlementaires, la société civile, les IFI, acteur bilatéral/multilatéral, secteur privé)
- Le programme conjoint a inclus la lutte contre les inégalités (Revue de politique globale quadriennale, QCRP en anglais) et le principe du « Ne laisser personne pour compte »
- Le programme joint a présenté des résultats sur le genre au niveau des conclusions
- Le programme conjoint a entrepris ou s'est appuyé sur une analyse pertinente des droits humains, et a développé ou mis en place une stratégie pour répondre aux problématiques liées aux droits humains

- Le programme conjoint a planifié et peut démontrer des résultats/effets positifs pour la jeunesse
- Le programme conjoint a pris en compte les besoins des personnes en situation de handicap
- Le programme conjoint a mis en place une analyse des risques dans la planification du programme
- Le programme conjoint a respecté le « Do no harm » (Ne pas nuire)/la due diligence et a été conçu pour prendre en compte les opportunités dans les domaines de l'environnement et du changement climatique

2.2. Cadre de résultats du programme conjoint

Résultat / Indicateurs	Référence	Objectif 2020	Objectif 2021	Moyens de vérification	Partenaire responsable
Résultat 1 : Une stratégie de financement globale des ODD formulée, et des plans d'actions conçus et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés					
Stratégie de financement formulée	Pas de stratégie existante à l'heure actuelle	En cours	Stratégie financière globale élaborée	Document de stratégie	Ministère national de coordination ; ministères concernés et codirigeants de l'ONU
Plans d'actions des flux de financement individuels	Non, ou existe aujourd'hui seulement de façon partielle	En cours	Plans d'actions formulés	Document de stratégie (et plans d'action individuels)	Ministères concernés, codirigeants de l'ONU
Axe de travail 1.1 : Une évaluation de l'architecture financière et de toutes les sources potentielles de mobilisation financière (allant des « recettes » à la « prévention des fuites » à « l'amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses »					
Analyse en profondeur et synthèse des opportunités et difficultés	Pas encore effectuée	En cours	Complétée	Analyse de l'architecture et des options financières	Ministère national de coordination, conjointement avec les

					autres ministères
Synthèse des constatations et des conclusions des récents examens des dépenses publiques préparée	Seuls des rapports isolés sont actuellement disponibles	En cours	Complété	Rapport de synthèse	Ministère national de coordination, conjointement avec les autres ministères
Axe de travail 1.2 : Un examen et une analyse des forces et faiblesses de chaque source de financement potentielle par rapport à son alignement possible avec les priorités des ODD					
Analyse entreprise	Aucune synthèse disponible actuellement ou entreprise	En cours	Analyse complétée	Rapport analytique	Ministère national de coordination, conjointement avec les autres ministères
Analyse débattue, conclusions et recommandations par rapport à la stratégie de financement formulée	Pas encore facilitée	Débat organisé et conclusions tirées	Conclusions intégrées dans la formulation de la stratégie de financement	Rapport de conclusions, recommandations et discussions	Ministère national de coordination, conjointement avec les autres ministères et l'UNCT
Axe de travail 1.3 : Formulation d'une synthèse des options de financement et d'un scénario minimum, moyen et maximum					
Définition des hypothèses de scénarios	Pas encore entreprise	Complétée	Rapport d'analyse des hypothèses	Rapport	Ministère de coordination ; ministères

					concernés ; codirigeants de l'ONU
Formulation des scénarios, chacun spécifiant chaque flux de financement individuel	Pas encore entreprise	Scénarios formulés	Rapport de définition des scénarios	Rapport	Ministère de coordination ; ministères concernés ; codirigeants de l'ONU
Stratégie financière globale formulée (avec trois scénarios)	Pas encore entreprise	Stratégie de financement formulée	Stratégie de financement	Stratégie	Ministère de coordination ; codirigeants de l'ONU
Axe de travail 1.4 : Conception des plans d'action et attribution du département responsable pour chacun de ces flux de financement					
Plans d'action formulés pour chaque flux de revenus individuel	Existents à l'heure actuelle pour certains flux financiers uniquement, et sans un cadre stratégique global	En cours	Plans d'actions formulés	Plans d'action	Ministères concernés, coordination du MPCE ; codirigeants de l'ONU
Plan d'action en soutien à la stratégie globale de financement formulée	Aucun plan d'action encore formulé	En cours	Prêt à être activé et mis en œuvre	Plan d'action	Ministère national de coordination ; ministères concernés ;

					codirigeants de l'ONU
Axe de travail 1.5 : Définition des processus, mécanismes et responsabilités pour le suivi régulier, la mise à jour et- lorsque/si nécessaire - la prise de décisions des actions correctives ou des réformes nécessaires pour assurer la réalisation la plus élevée possible des objectifs définis de mobilisation de financement.					
Plan de suivi et d'évaluation (S&E) complet	N'existe pas encore	Finalisé	Plan de S&E mis en œuvre	Plan de S&E Réunions de coordination Rapports S&E	Ministère national de coordination, autres ministères ; codirigeants de l'ONU ; « Bons Offices » (D) RSSG
Axe de travail 1.6 : Mise en œuvre des stratégies de mobilisation financière et des plans d'action initiés					
Résultats de la stratégie de financement et des plans d'actions devenant visibles	Pas de plans encore formulés	Plans d'action toujours en cours de formulation	Premières étapes effectuées pour la mobilisation des fonds (exemple : discussion sur l'ADP avec les partenaires internationaux)	Rapport(s) de situation	Ministère national de coordination ; codirigeants ; « Bons Offices » (D) RSSG
Axe de travail 1.7 : Un « cadre de partenariat » révisé, négocié avec les PTF sur base de la stratégie révisée des ODD, l'agenda de réformes national ; et les objectifs de financement de l'ADP dans le plan de financement national					

Discussions sur l'ADP engagées, en référence à la « nouvelle » stratégie de financement, la stratégie des ODD et l'agenda de réformes	Pas encore d'actualité	Pas encore d'actualité (les plans sont en cours d'élaboration)	Discussions engagées	Compte(s)-rendu(s) de réunion	Codirigeants, « Bons Offices » (D) RSSG
L'impact sur la mobilisation de l'ADP se met en place	Pas encore d'actualité	En cours de préparation	Discussions engagées et premiers résultats obtenus	Comptes-rendus de réunions Début de négociations bilatérales de l'ADP.	Ministère national de coordination, Codirigeants, « Bons Offices » (D) RSSG

Résultat / Indicateurs	Référence	Objectif 2020	Objectif 2021	Moyens de vérification	Partenaire responsable
Résultat 2 : Examiner les ambitions et possibilités de financement identifiées (voir résultat 1), la stratégie existante des ODD et le plan d'action révisé pour assurer un alignement effectif entre les objectifs et les cibles des ODD et les opportunités de financement identifiées (sous trois scénarios)					
Stratégie des ODD mise à jour	Stratégie actuelle des ODD	En cours	Stratégie mise à jour (prenant en compte la stratégie financière)	Document de stratégie	Ministère national de coordination ; en collaboration avec tous les ministères concernés et l'UNCT
Examen en profondeur des précédents défis de l'implémentation de la stratégie OMD/ODD	Évaluations partielles multiples, éparses et parfois non coordonnées	En cours	Bilan complété	Rapport et comptes-rendus des débats subséquents	Ministère national de coordination, en partenariat avec toutes les parties concernées
Axe de travail 2.1 : Une évaluation de base de l'état d'avancement actuel de la réalisation des ODD					
Mise à jour des résultats obtenus sur les ODD	Jusqu'à présent, les données sont principalement disponibles	En cours	Mise à jour complétée	Mettre à jour l'aperçu	Ministères nationaux de coordination Autres ministères

	par rapport aux précédents OMD				UNCT
Analyse des difficultés et problèmes principaux de mise en œuvre	Répartis en plusieurs rapports de situation et d'évaluation	En cours	Analyse complétée	Rapport d'analyse	Ministère national de coordination Autres ministères UNCT
Axe de travail 2.2 : Définition des cibles des ODD révisées et, si nécessaire, repriorisées (également sur la base de trois scénarios de financement)					
Critères d'évaluation et de priorisation définis	Existents, mais mise à jour requise compte-tenu de l'évolution du contexte et de la référence	En cours	Critères finalisés	Rapport de critères	Ministère national de coordination, conjointement avec les autres ministères et les codirigeants des UN
Priorisation des cibles des ODD	Existe, mais possiblement à réviser	En cours	Priorisation (secteurs ; objectifs, régions ; population cible) complétée	Rapport de priorisation	Ministère national de coordination, conjointement avec les autres ministères

Axe de travail 2.3 : Intégration explicite du concept « Ne laisser personne pour compte. Et atteindre les plus éloignés en premier » dans la priorisation des actions et des ressources.					
Définition de la population cible prioritaire, prenant en compte les répercussions de la crise	Non applicable	En cours	Nécessite que l'évaluation et la priorisation soient effectuées	Rapport des priorités	Ministère national de coordination Autres ministères UNCT
Axe de travail 2.4 : Assurer un équilibre (plus) fort des objectifs de « Besoins essentiels et renforcement de la capacité individuelle » et de « Croissance économique, emploi, revenus et capacité de mobilisation des ressources nationales » dans la priorisation des cibles de la stratégie des ODD et du plan d'action					
Recommandations formulées sur l'équilibre des deux ensembles complémentaires d'objectifs des ODD	Non applicable	En cours	Note d'orientation préparée	Note d'orientation	Ministère national de coordination Ministères concernés
Axe de travail 2.5 : Estimation du coût du plan d'action des ODD, avec une classification des coûts – dans la mesure du possible – des objectifs et des cibles individuels					
Examen des écarts ODD / secteur	Certaines études antérieures disponibles	En cours	Analyse des écarts (ventilée)	Rapport d'analyse des écarts	Ministère national de coordination Autres ministères UNCT

Estimation des coûts pour combler le(s) déficit(s)	Non disponible	En cours	Estimation des coûts (et possiblement séquence des dépenses) complétée	Rapport d'estimation des coûts	Ministères nationaux de coordination Autres ministères UNCT
Axe de travail 2.6 : Dans la mesure du possible, aligner les options de financement et les cibles identifiées avec les objectifs, les cibles et les plans d'action spécifiques de la stratégie					
Évaluation du potentiel de contribution des ODD pour chaque flux de financement	Pas encore entreprise	En cours	Complétée	Rapport des sources et options de financement	Ministère national de coordination Ministères concernés UNCT Codirigeants
Alignement des flux de financement individuels dans la stratégie des ODD et le plan d'action	Pas encore entrepris	En cours	Complété	Recommandations d'allocation de financement pour une possible intégration dans la stratégie	Ministère national de coordination Codirigeants
Axe de travail 2.7 : Synthèse des réformes essentielles – nouvellement ou précédemment identifiées mais pas encore mises en œuvre – nécessaires pour la réalisation complète des ODD					

Mise à jour de l'évaluation des priorités de réforme	Propositions de réforme multiples, éparses et parfois non mises en œuvre	En cours	Recommandations de réforme formulée	Document de stratégie, ou note relative aux propositions de réforme	Ministère national de coordination Codirigeants UNCT « Bons Offices » (D) RSSG
Axe de travail 2.8 : Finaliser la stratégie des ODD et le plan d'action, précisant la marge d'ajustement (au sein des scénarios minimum, moyen et maximum mentionnés ci-dessus) en fonction des résultats réels obtenus sur la mobilisation du financement					
Stratégie globale et priorisée des ODD, comprenant une stratégie de financement et un plan d'allocation du financement	N'existe pas à l'heure actuelle	En cours	Formulée	Stratégie des ODD	Ministères nationaux de coordination Autres ministères Codirigeants UNCT
Intégration des trois scénarios et de l'allocation et actions correspondantes	Non prise en considération à l'heure actuelle	En cours	Évaluée et définie	Scénarios de réalisation des ODD	Ministères nationaux de coordination Autres ministères Codirigeants UNCT

Résultat / Indicateurs	Référence	Objectif 2020	Objectif 2021	Moyens de vérification	Partenaire responsable
Résultat 3 : Institutionnalisation d'une capacité nationale pour continuer à assurer l'encadrement et l'initiative au niveau national de la planification financière et de la formulation, mise en œuvre et du suivi de la stratégie de mobilisation des ressources.					
Unité de planification financière complètement performante	N'existe pas à l'heure actuelle	En cours	Unité établie et opérationnelle	Organigramme . Rapports de situation	Ministère national de coordination Codirigeants
Capacité opérationnelle totale dans les ministères pour maintenir une planification efficace des flux de financement individuels	Existe partiellement, mais sans le bénéfice d'une stratégie globale et coordinatrice	En cours	Capacités institutionnalisées et performantes	Rapports de situation Organigramme	Ministère national de coordination Codirigeants Ministères concernés
Axe de travail 3.1 : Définition des termes de référence (TdR) de l' « Unité de planification du financement national pour le développement » au sein du ministère de la planification et de la coopération externe					

TdR finalisés	Non disponible	En cours	TdR formulés	TdR	Ministère national de coordination Codirigeants
Axe de travail 3.2 : Formulation de l'étendue de la participation et de la contribution des partenaires nationaux gouvernementaux et non-gouvernementaux, publics et privés à une plateforme nationale de consultation et de pilotage du financement du développement					
Besoins et contributions en matière de coordination et de planification définis	Non disponible	En cours	Dispositions de collaboration et de mise en réseau pour la mise à jour de la stratégie définies	Note d'orientation de collaboration et de coordination	Ministère national de coordination, avec les ministères concernés Codirigeants
Capacité établie, au sein de l'unité nationale de planification, pour répondre efficacement aux dispositions de coordination des contributions	N'existe pas	En cours	Capacité en œuvre, y compris la fourniture d'outils de gestion nécessaires	Capacité démontrée dans les rapports de situation	Ministère national de coordination Ministères concernés Codirigeants
Axe de travail 3.3 : Élaboration de l'unité et de la plateforme nationales, et fourniture d'outils adéquats d'information et de planification pour une exécution efficace des tâches de planification et de coordination					

Unité nationale de planification (et de coordination) complètement opérationnelle, pour la mise à jour en continu des stratégies et la mobilisation des contributions nécessaires de toutes les parties concernées	N'existe pas	En cours	Unité nationale de planification du financement opérant de manière complète	Mises à jour ou révisions de la stratégie régulières	Ministère national de coordination Ministères concernés Codirigeants
--	--------------	----------	---	--	--

Résultat / Indicateurs	Référence	Objectif 2020	Objectif 2021	Moyens de vérification	Partenaires responsables
Résultat 4 : Un processus de consultation global et national pour éclairer la stratégie des ODD, le plan d'action et la mise à jour ou la révision de la stratégie de financement, et, par conséquent, une cohésion et une vision nationales partagées et renforcées sur les objectifs de développement et sur la priorisation d'allocation des ressources.					
Un plan d'action de consultation inclus dans le rapport de lancement	Certaines consultations (telles qu'à travers le processus de « localisation des	En cours	Poursuivi	Rapports OSC Mises à jour du projet	Ministère national de coordination Codirigeants

	OMD/ODD » ont déjà eu lieu dans le passé				OSC
Le soutien des capacités doit aider les OSC à servir de « pont » entre les communautés et le processus de formulation de la stratégie identifié et l'aide fournie	Certaines aides fournies par le passé à des OSC individuelles	En cours	Poursuivi	Rapports OSC	Ministère national de coordination Codirigeants OSC
Axe de travail 4.1 : Une étude sur les connaissances, préoccupations et attentes au début du projet (et mise à jour ultérieures pendant l'exécution du projet), afin d'alimenter le processus de formulation de la stratégie d'une évaluation à jour de la façon dont les gens perçoivent les priorités ainsi que l'efficacité des actions précédentes					
Étude de perception (« pouls du public ») entreprise au début du projet	Pas d'études récentes disponibles sur les préoccupations, attentes et recommandations des personnes	Étude complétée, basée sur un échantillon représentatif		Rapport d'étude	Ministère national de coordination Codirigeants OSC
Examen en profondeur et discussion des résultats de l'étude, et leurs significations pour	N/A	Examen effectué et débat organisé	Possible mise à jour de l'étude de perception	Comptes-rendus de réunions	Ministère national de coordination Codirigeants OSC UNCT

la formulation de la stratégie					
Axe de travail 4.2 : Renforcement de la capacité des organisations de la société civile afin de servir de pont entre le projet et les Haïtiens de façon globale, pour assurer un inventaire continu des points de vue des personnes concernant les conclusions et recommandations principales du projet.					
Consultations et dialogues accrus sur les stratégies, organisés par les OSC	Se produit de façon sporadique à l'heure actuelle, basées sur les stratégies de développement existantes (plutôt que celles ODD)	Se déroulant systématiquement	Continuant à intervalles réguliers	Rapports OSC	Ministère national de coordination Codirigeants OSC
OSC assurant l'information régulière de leurs publics concernant les priorités prises en compte dans la ou les stratégies en cours de préparation	OSC établissant de façon insuffisante des liens avec les décideurs et rendant compte de façon insuffisante à leurs publics	Se déroulant systématiquement	Continuant à intervalles réguliers	Rapports OSC	Ministère national de coordination Codirigeants OSC UNCT
Axe de travail 4.3 : Retour d'informations des citoyens à intervalles réguliers					

Le processus de mise à jour des commentaires et suggestions des personnes fait le point à intervalles réguliers	Se produit rarement jusqu'à présent	En cours	Systematiquement continué	Rapports de réunion de coordination	Ministère national de coordination Codirigeants OSC
Processus de coordination de la formulation de la stratégie étend graduellement la participation des représentants des OSC	N/A	En cours	En cours	Rapports de réunion de coordination	Ministère national de coordination UNCT Codirigeants (D)SRSG 'Good Offices'

Annexe 3. Matrice marqueurs de genre

Indicateur		Note	Constatations et Explications	Preuves ou Moyens de Vérification
N°	Formulation			
1.1	L'analyse de contexte intègre l'analyse de genre	3	Le CDD (basé sur le BCP) et qui guide tous les programmes en cours de développement au sein de l'UNCT, a l'égalité des sexes comme l'une de ses cinq priorités thématiques.	Analyse Commune par Pays ; CDD ; Stratégie nationale des ODD; Cadre stratégique Intégré

			<p>La mise à jour du BCP qui vient de s'achever présente donc un aperçu actualisé des défis en matière d'égalité des sexes, qui constituent l'un des cinq principaux sujets abordés dans la mise à jour. La même priorité à l'égalité des sexes figurait également dans le Cadre stratégique intégré pour Haïti 2020-2021, demandé par le Conseil de Sécurité, qui vient d'être achevé, et qui signale également la question prioritaire de «financement du développement».</p> <p>Les objectifs du projet sont également définis en référence à la Stratégie nationale des ODD (actuelle), qui contient une analyse complète sur genre et inclut l'objectif d'égalité des sexes parmi les objectifs nationaux prioritaires des ODD.</p>	
1.2	Égalité des sexes intégré dans les résultats proposés	3	<p>L'objectif du projet n'est pas seulement de concevoir une stratégie de financement pour la réalisation des ODD, mais aussi de s'assurer que tous les financements mobilisés sont entièrement conformes aux objectifs des ODD, l'objectif d'égalité des sexes étant un objectif prioritaire dans la stratégie nationale des ODD et l'ISF.</p> <p>Toute révision requise de la stratégie nationale des ODD, en fonction des scénarios de financement et du degré de réussite dans la réalisation des objectifs de financement, maintiendra l'objectif d'égalité des sexes parmi les objectifs prioritaires figurant également dans la stratégie, les cibles et les plans d'action révisés des ODD.</p>	Stratégies, Plans d'action et Initiatives de Mobilisation de financement actuels et éventuellement révisés pour les ODD en Haïti
1.3	Les indicateurs de résultats du programme mesurent les changements en matière d'égalité des sexes	2	Pendant que le suivi ventilé par sexe se poursuivra, les capacités statistiques nationales pourraient ne pas être à la hauteur de la nécessité d'une ventilation par sexe approfondie ou mise à jour. Cette lacune sera, dans la mesure du possible, comblée en visant à	Mises à jour des projets; rapports de réunion; rapports de suivi et d'évaluation et information

			obtenir des informations de qualité sur la question de l'égalité des sexes dans les processus de consultation que le projet organisera tout au long du projet (grâce au leadership d'ONU-Femmes dans la mise en œuvre de ces consultations)	
2.1	Le PUNO (organisation participante des Nations unies) collabore et s'unit au gouvernement sur la question de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	3	<p>ONU-Femmes sera invitée à contribuer à la coordination régulière du projet, en s'appuyant sur sa vaste collecte de données et sur son rôle moteur dans les processus de consultation menés dans le cadre de ce projet.</p> <p>ONU-Femmes informera le directeur et la coordination du projet en ce qui concerne la collecte de données récentes (et les enseignements tirés) conformément à celles portant sur le genre recueillies dans la mise en œuvre de son portefeuille de programmes de pays, de sorte que la formulation et la révision de la stratégie puissent être guidées par des analyses et données les plus récentes.</p>	Procès-verbal de réunions de coordination. Notes d'orientation établies et fournies par ONU-Femmes.
2.2	PUNO collabore et s'unit aux OSC des femmes/de l'égalité des sexes	2	Le projet comprend une interaction régulière et systématique avec la société civile, compte tenu de leur rôle crucial de pont entre le projet et les citoyens. Des activités de plaidoyer seront entreprises pour faire en sorte que la dimension liée au genre figure en bonne place dans cette interaction et cette transition.	Rapports sur les consultations de la société civile; rapports de la société civile sur les consultations et les dialogues organisés par eux.
3.1	Le programme propose un budget sensible au genre	2	Le budget du projet lui-même n'est pas ventilé par sexe. Le poste de chef de projet étant de loin le poste de coût le plus élevé du budget, la prise en compte de la problématique hommes-femmes sera expliquée dans le mandat du poste et dans les exigences du poste en matière d'aptitude, d'expertise et de compétences.	Mandats du CTA (Conseiller technique en chef)
Notation totale		2		

Annexe 4. Plan de travail et budget

4.1. Budget par catégorie du GNUD

CATÉGORIES BUDGÉTAIRES DU GNUD	PNUD		CNUCED		TOTAL	
	Fonds communs pour les ODD (USD)	Contribution du PUNO (USD)	Fonds communs pour les ODD (USD)	Contribution du PUNO (USD)	Fonds communs pour les ODD (USD)	Contribution du PUNO (USD)
1. Personnel et autres personnels	253 000	279 000	28 000	279 000	281 000	279 000
2. Fournitures, Produits de base, Matières premières					0	
3. Services contractuels	273 000		120 500		393 500	
Voyage					0	
5. Transferts et subventions aux contreparties	110 000		110 000			
6. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	56 621		56 621			
Total des coûts directs	692 621		148 500		841 121	
8. Coûts d'appui indirects (Max. 7%)	48 484	10 395	58 879			

Total des coûts	741 105	279 000	158 895	-	900 000	279 000
1ère année	291 105		158 895		450 000	140 000
2ème année	450 000		0		450 000	139 000

4.2. Budget par cible des ODD

CIBLES DES ODD		%	DOLLAR
1	Pauvreté	50	600 000
17	Partenariat	50	600 000
		0	
		0	
		0	

		0	
		0	
TOTAL			1 200 000

4.3. Plan de travail

RÉSULTATS	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget annuel prévu				PARTIE RESPONSABLE (ONU)	BUDGET PRÉVU	
			A1	A2	A3	A4		Source de Financement	Description du Budget
1. Une stratégie globale de financement des ODD a été formulée et des plans d'action conçus et mis en œuvre dans chacun des domaines de financement prioritaires sélectionnés									
1	Un examen consolidé de l'architecture de financement et de toutes les sources potentielles de mobilisation de financement	Analyse approfondie et synthèse des opportunités et des défis	25 000				PNUD	Fonds des Nations unies	Gestion de Projet
		Résumé des constatations et conclusions des récents examens des dépenses publiques prévues.	50 000				PNUD	PNUD	Gestion de Projet
	Une analyse finale des forces et des faiblesses	Analyse effectuée	12 000				CNUCED	Fonds des Nations unies	Consultances

	de chaque source de financement potentielle en rapport avec son alignement possible sur les priorités des ODD.	Analyse débattue et formulation de conclusions et recommandations concernant la stratégie de financement	6 000				CNUCED	Fonds des Nations unies	Consultances
	Rapport finalisé axé sur une synthèse des options de financement, et d'un scénario minimum, moyen et maximum	Définition des hypothèses de scénario	12 000				PNUD	PNUD	Gestion de Projet
		Formulation de scénarios, chacun spécifiant chaque mécanisme de financement individuel	12 000				PNUD	PNUD	Gestion de Projet
		Stratégie de financement globale formulée (avec trois scénarios)	20 000	20 000			CNUCED	Fonds des Nations unies	Consultances
	Les plans d'action finalisés pour chacune de ces sources de revenus et les responsabilités du ministère directeur définies et attribuées	Plans d'action formulés pour chaque source de revenus individuelle		10 000			CNUCED	Fonds des Nations unies	Consultances
		Plan d'action en appui à la stratégie globale de financement formulée		12 000			CNUCED	Fonds des Nations unies	Consultances
	Processus, mécanismes et responsabilités pour le suivi	Plan Complet de S & E		5 000			PNUD	Fonds des Nations unies	Gestion de Projet

	régulier, la mise à jour et-quand / où cela est nécessaire-les mesures de réforme requises, définies et convenues								
	Mise en œuvre des stratégies de mobilisation de financement et des plans d'action	Résultats de plus en plus évidents de la Stratégie de financement et des Plans d'action	PM	PM				PM	PM
	Un "Cadre de partenariat" révisé négocié avec les PTF	Lancement de discussions sur l'APD, en référence à la "nouvelle" stratégie de financement, à la stratégie des ODD et au programme de réforme		25 000			PNUD	PNUD	Contributions techniques de l'UNCT (Équipe de Pays des Nations unies)
		L'impact sur la mobilisation de l'APD commence à se produire		N/d			N/d	N/d	
		Total partiel pour le résultat 1	137 000	72 000					

Résultat 2 : Compte tenu des ambitions et des possibilités de financement identifiées (voir Résultat 1), la Stratégie et le Plan d'action existants pour les ODD réexaminés afin d'assurer une conformité efficace entre les Objectifs et les cibles des ODD et les opportunités de financement (ambitieuses mais réalistes) identifiées.

2	Une évaluation de base achevée de l'état actuel de la réalisation des ODD	Mise à jour concernant les réalisations des ODD	24 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
		Analyse des principaux problèmes de mise en œuvre et des défis	12 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
	À la suite de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie actuelle et de l'état de réalisation, de nouveaux objectifs – réalistes mais ambitieux-ont été fixés, et la stratégie nationale des ODD a été mise à jour / révisée avec des objectifs ODD redéfinis	Définition des critères d'évaluation et de priorisation	24 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
		Priorisation des cibles des ODD	12 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)

	Inclusion démontrée de " Personne derrière. Et ceux qui sont le plus en retard, en tête " de considération et objectif dans les plans d'action et dans la priorisation de l'allocation des ressources	Définition de la population cible prioritaire, en tenant compte de l'impact de la crise	20 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
	Un équilibre solide entre les Objectifs "Besoins fondamentaux et Construction individuelle" et "la croissance économique, l'emploi, les revenus et la capacité de Mobilisation des ressources intérieures" atteint dans la Stratégie et le Plan d'action des ODD	Recommandations effectuées sur l'équilibre entre les deux ensembles complémentaires d'objectifs des ODD	10 000				CNUCED	Fonds des Nations Unies	Consultances

	Coût approximatif du Plan d'action, avec spécification des coûts – dans la mesure du possible-des Objectifs et des cibles	Examen des écarts des ODD/le secteur		36,000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
		Estimation des coûts liés aux insuffisances de la réunion		40 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
	Les options et les objectifs de financement identifiés clairement conformes aux objectifs stratégiques et les plans d'action précis	Évaluation du potentiel de contribution aux ODD de chaque mécanisme de financement		18 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet
		Conformité des mécanismes de financement individuels à la stratégie et au plan d'action des ODD		12 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet
	Synthèse préparée des réformes clés nécessaires à la pleine réalisation des ODD, conformément à la stratégie nationale mise à jour de ces derniers	Évaluation actualisée des priorités de réforme	25 000	25 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies) Gestion de Projet

	Mise à jour de la stratégie et du plan d'action national des ODD finalisés, et possibilité d'ajustements réguliers en fonction des résultats de mobilisation de financement réel obtenus, conformément aux plans d'action de Mobilisation de financement	Stratégie globale et efficace de priorisation des ODD, y compris une stratégie de financement globale et un plan d'allocation de financement		250 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet Consultances Contributions techniques de l'UNCT(Équipe de Pays des Nations unies)
		Inclusion de trois scénarios et des voies d'allocation et d'action correspondantes		45 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet
		Sous- total pour le résultat 2	127 000	426 000					
Résultat 3 : Institutionnalisation d' une capacité nationale de continuer à jouer un rôle moteur et à prendre des initiatives dans la planification financière et la formulation, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de mobilisation des ressources.									
3	Mandat de l'Unité Nationale de Planification du Financement du Développement	Mandat finalisés		12 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet

	Portée et modalités définies pour / de la participation des partenaires à une plateforme nationale de consultation et de pilotage sur le financement du développement.	Apports en coordination et en planification requis et contributions définies		12 000			PNUD	Fonds des Nations Unies	Gestion de Projet
		Mise en place, au sein du Groupe de la planification nationale, de moyens d'appui et d'exécution efficaces		35 000 25 000			CNUCED PNUD	Fonds des Nations Unies Fonds des Nations Unies	Outils et équipement Outils et équipement
	Mise en place de l'unité et de la plate-forme nationales, et fourniture d'outils et de ressources d'information et de planification appropriés en vue d'une exécution efficace des tâches de planification	Unité de planification nationale entièrement opérationnelle, pour la mise à jour continue des stratégies et de la mobilisation des contributions requises de toutes les parties concernées		12 000 23 500			PNUD CNUCED	Fonds des Nations Unies Fonds des Nations Unies	Consultances Consultances
		Sous- total pour le résultat 3		119 500					

Résultat 4: Un processus de consultation national complet et intense pour éclairer la mise à jour ou la révision de la Stratégie et du Plan d'action des ODD et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur la priorisation de l'allocation des ressources									
4	Une enquête sur les connaissances, les préoccupations et les attentes entreprise au début du projet	Enquête de perception (« pouls public ») réalisée au début du projet	40 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Dialogue(s)
		Examen approfondi et discussion des résultats de l'enquête, et de leur	20 000				PNUD	Fonds des Nations Unies	Dialogue(s)
	Les organisations de la société civile dotés du soutien au renforcement des capacités, afin de fonctionner efficacement en tant que pont entre le projet et les Haïtiens dans leur ensemble.	Renforcement des consultations et dialogues sur les stratégies organisées par les OSC	40 000	100 000			PNUD	PNUD	Dialogue(s)
		Les OSC veillent à ce que leurs publics soient régulièrement informés quant aux priorités en examen sur la stratégie ou les stratégies en cours d'élaboration	20 000	20 000			PNUD	PNUD	Dialogue(s)
	Réception à intervalles réguliers, analyse et mise en application des	Le processus de mise à jour examine à intervalles réguliers les commentaires et suggestions des personnes	PM	PM					

	commentaires des citoyens	Le processus de coordination pour la formulation de la stratégie élargit progressivement la participation des représentants des OSC	PM	PM					
		Sous- total pour le résultat 4	120 000	120 000					

Annexe 5. Plan de gestion des risques

Risques	Le niveau de risque:	Probabilité:	Impact:	Mesures d'atténuation	Personne/org. responsable
<i>Risques contextuels</i>					
Détérioration de La Situation Sécuritaire	Moyen	3	3	Suspension temporaire de certaines activités, et / ou poursuite éventuelle de certaines activités du projet dans un endroit plus sûr	PNUD RC (O)
Instabilité persistante de la gouvernance	Moyen	3	3	Bien que les activités du projet puissent se poursuivre, la prise de décision sur les choix stratégiques à faire peut être retardée jusqu'à ce que les questions de gouvernance soient réglées	PNUD Fonds des Nations Unies RSASG/CR

				(à la suite d'un accord politique). Cela peut impliquer la nécessité d'une extension du projet et comporte donc des conséquences budgétaires.	
Aggravation Rapide Du Contexte Financier	Haut	3	5	<p>Bien que la mise en œuvre réussie du projet devrait avoir un impact positif majeur sur la réalisation des ODD et sur la cohésion nationale, une crise persistante pourrait sérieusement compliquer l'architecture de financement et les perspectives de financement à court, moyen et long terme de la mobilisation des ressources en Haïti.</p> <p>Si cela devait se produire, les problèmes que le projet doit résoudre deviendraient encore plus difficiles.</p> <p>La meilleure mesure d'atténuation est donc que le projet, par rapport aux scénarios de financement identifiés, suscite une prise de conscience – et une préoccupation – des scénarios dramatiques qui peuvent résulter d'une telle situation de crise persistante.</p>	<p>PNUD CNUCED</p> <p>Coordonnateur Résident</p> <p>DSRSG (mission de bons offices aux partis politiques et aux acteurs politiques)</p>

Risques programmatiques					
Hésitation du secteur privé à investir dans des entreprises liées aux ODD	Haut	3	4	Améliorer encore la politique de promotion de l'investissement et le cadre d'incitation, et intensifier les consultations du secteur privé en vue de trouver des solutions gagnant-gagnant	Partenaires du projet responsables de l'IED et de la promotion des investissements du secteur privé
Les réformes recommandées non initiées et / ou mises en œuvre	Haut	3	4	Documenter avec force et "chiffrer" l'impact de l'absence de réforme. Augmentation de force et d'attention face aux conséquences de la non-action	MPCE PNUD CNUCED CR/ RSASG (bons offices)
Détérioration des perspectives d'endettement	Haut	3	4	Fournir une argumentation solide et des coûts pour aider à sensibiliser. Soutenir la négociation pour le rééchelonnement de la dette et l'augmentation de l'APD.	Coordination du Projet PNUD CNUCED RSASG (bons offices)
Risques institutionnels					
Questions relatives à la coordination efficace de tous les acteurs et partenaires concernés.	Faible	2	2	Renforcer davantage les capacités et les ressources du MPCE (et d'autres ministères associés au projet) en vue d'une coordination efficace	PNUD CNUCED RSASG (bons offices)

Difficultés rencontrées dans l' institutionnalisation des activités et les résultats des projets	Faible	2	2	Faire pleinement comprendre, aux niveaux supérieurs, l'impact considérable d'une résolution insuffisante et durable des problèmes de financement	PNUD CNUCED RSASG (bons offices)
Les risques fiduciaires					
La gestion des fonds sera la responsabilité du PNUD, selon la modalité DEX	N/d	1	1	N/d	N/d

Annexe 6. Aperçu de l'état d'avancement des ODD (Annexe de l'analyse commune de pays et autres données - décembre 2019)

ODD	État d'avancement (selon les dernières données disponibles)
Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	La pauvreté (basée sur le seuil de pauvreté national de 2,41 \$ par jour) était de 64 % au début du millénaire et a diminué à 59 % vers 2015. Les inégalités ont fortement augmenté depuis 2001, avec un coefficient de Gini augmentant de 0,61 à 0,66 en 2012. La répercussion négative de la crise de 2018-2019 sur la pauvreté devrait être importante compte tenu de la croissance faible voire négative du PIB en 2019, et qui continuera de diminuer en 2020 et 2021 selon les prévisions récentes de la Banque mondiale.
Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Fin 2019, près de 3,7 millions d'Haïtiens ont souffert « d'insécurité alimentaire sévère ». Parmi eux, plus d'un million d'entre eux étaient dans des situations « d'urgence ». Les projections indiquent qu'en 2020, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence augmentera à 4,1 millions (un peu plus d'un tiers de la population)

ODD	État d'avancement (selon les dernières données disponibles)
<p>Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	<p>L'espérance de vie a augmenté, passant de 54,3 ans en 1990 à 63,7 ans en 2018. La mortalité néonatale est de 25 pour 1000 naissance et la mortalité infantile de 57 pour 1000 enfants nés vivants (2017), comparé à 32 et 59 respectivement en 2005. La mortalité maternelle reste la plus élevée de la région. Une étude menée en 2017 a montré que 20 259 emplois étaient vacants dans le secteur de la santé, bien qu'en parallèle, 24 % des médecins, 87 % des infirmières et 59 % des sages-femmes étaient au chômage.</p>
<p>Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>Selon les données fournies par le ministère de l'éducation, le taux net de scolarisation était de 76 % en 2003 et de 88 % en 2011. En 2016, le taux d'alphabétisme, bien que toujours faible, a augmenté à 61,69, comparé à 58,74 en 2003.</p>
<p>Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>Dans l'enseignement primaire, l'égalité des sexes était de 0,93 en 2012. En 2000, elle était de 1,01. Le parlement haïtien (bien que la législature actuelle se soit achevée le 13 janvier 2020, sans élections pourtant pour constituer le nouveau parlement), a une participation féminine en dessous de 3 % (2,72 % pour les deux chambres) ; bien qu'il y ait eu près de 9 % de femmes en 2003, et ce en dépit de la législation promulguée récemment pour un quota de 30 %.</p>
<p>Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>	<p>En 2012, 72,7 % des foyers haïtiens ont eu accès à une meilleure source d'eau potable, comparé à 36,5 % en 1995. Le pourcentage d'Haïtiens passant par le secteur privé pour l'eau potable a augmenté de 10,9 % à 25,8 % entre 2006 et 2012. Entre 1990 et 2015, le pourcentage de personnes pratiquant la défécation à l'air libre a diminué de 48 % à 19 %. Entre 1990 et 2015, l'accès à des sources l'eau potable a diminué de 4 points (le pourcentage de la population ayant accès à l'eau courante ou potable a diminué de 62 % à 58 %)</p>
<p>Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>En 2007, moins de 30 % des foyers étaient reliés à un réseau d'énergie (y compris les connexions illégales) et seulement 12,5 % étaient régulièrement reliés par des compteurs. Ces chiffres ont augmenté à 38 % en 2012.</p>

ODD	État d'avancement (selon les dernières données disponibles)
<p>Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est resté stable, autour de 19 %, selon des données collectées avant la crise. En janvier 2020, une étude menée par la Banque centrale d'Haïti a indiqué que près des deux tiers des entreprises sondées avaient réduit l'emploi d'environ 10-25 % en réponse à l'activité réduite due à la crise.</p>
<p>Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	<p>INFORMATION NON DISPONIBLE À L'HEURE ACTUELLE</p>
<p>Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p>	<p>Les inégalités ont fortement augmenté depuis 2001, avec un coefficient de Gini passant de 0,61 à 0,66 en 2012. Haïti se place 168e dans le dernier Rapport sur le développement humain. Son PIB par habitant a diminué de près de 0,7 % par an au cours des 30 dernières années, en faisant l'un des rares PMA à ne pas afficher une croissance - même faible - constante du PIB par habitant.</p>
<p>Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	<p>En 2015, seuls 37 % des déchets étaient collectés quotidiennement dans la zone urbaine de Port-au-Prince. La plupart des nouvelles constructions, notamment à la suite de la reconstruction après le tremblement de terre, se font sans les directives d'un plan ou d'une stratégie de développement urbain.</p>
<p>Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables</p>	<p>INFORMATION NON DISPONIBLE À L'HEURE ACTUELLE</p>
<p>Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures</p>	<p>Entre 1998 et 2007, l'indice mondial des risques climatiques à long terme pour Haïti est resté constant à 15,17, classant Haïti parmi les 10 pays les plus affectés par les</p>

ODD	État d'avancement (selon les dernières données disponibles)
pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	catastrophes naturelles. La part du ministère de l'environnement dans le budget national en milliers de gourdes était de 0,18 % en 2001. Ce chiffre est passé à 0,5 % en 2016.
Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	INFORMATION NON DISPONIBLE À L'HEURE ACTUELLE
Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Le pourcentage de forêts a diminué de 3,96 % en 2000 à 3,52 % en 2015.
Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Haïti continue de connaître un haut degré d'instabilité, avec les dernières crises en 2018 et 2019 (et qui se poursuivent en 2020) et les manifestations de masse qui ont parfois tourné aux émeutes. La fin de mandat du parlement (en janvier 2020, après l'expiration de son mandat de 4 ans et sans que des élections ne soient encore organisées pour constituer le prochain parlement) ajoute un facteur supplémentaire de tension et d'instabilité dans le pays.

ODD	État d'avancement (selon les dernières données disponibles)
<p>Objectif 17. <u>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.</u></p>	<p>L'aide au développement officielle en Haïti a augmenté de 167 millions de dollars en 1990 à 3 milliards de dollars en 2010 (après le tremblement de terre), mais a diminué à 1 milliard de dollars en 2018 et 2019.</p> <p>Le niveau de dettes a augmenté à 35 % du PIB, faisant d'Haïti l'un des 13 PMA en (ou proche du) surendettement. L'investissement étranger est resté (avant la crise, car les données ne sont pas disponibles après) à un niveau très faible de 100-150 millions de dollars par an.</p>

